



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

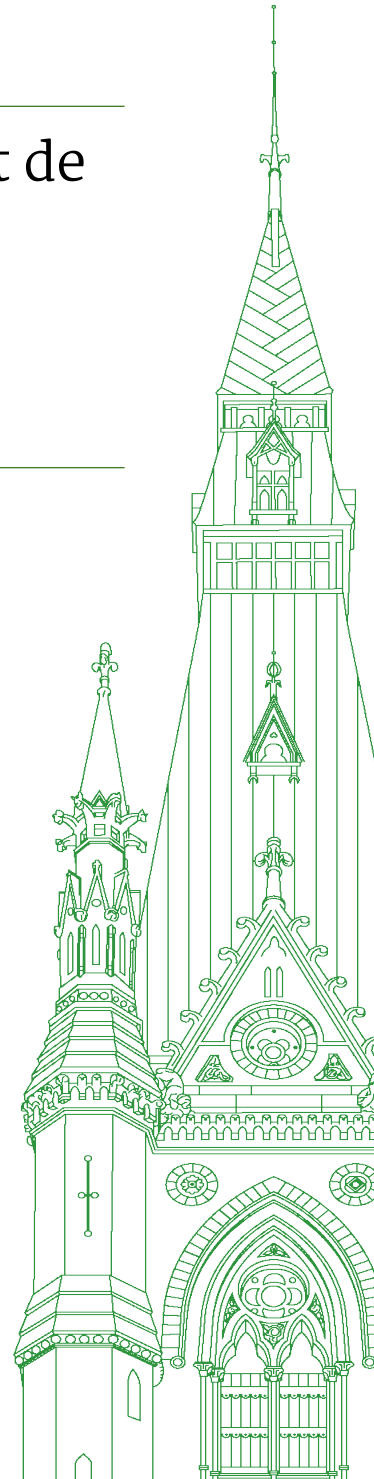
Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 015

Le mardi 2 février 2021

Président : M. Pat Finnigan



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mardi 2 février 2021

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 15^e séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 24 octobre 2020, le Comité reprend son étude de la capacité de transformation.

[Français]

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles.

Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont disponibles pour cette réunion. Vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Dans la dernière version de Zoom, vous pouvez désormais parler dans la langue de votre choix sans avoir à sélectionner le canal linguistique correspondant.

Vous remarquerez également que la fonction « lever la main » de la plateforme est désormais plus facilement accessible sur la barre d'outils principale, si vous souhaitez prendre la parole ou alerter le président. Si cette option ne fonctionne pas, je suggère aux députés et aux témoins qui souhaitent intervenir d'allumer leur caméra et de lever la main physiquement. La greffière du Comité établira la liste des députés et des témoins qui souhaitent prendre la parole.

Je demanderais aux membres du Comité participant en personne de procéder comme d'habitude. Je crois que je n'ai pas besoin de fournir plus d'explications, car il n'y a personne dans la salle.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur le microphone pour désactiver le mode sourdine. Les microphones des participants qui se trouvent dans la salle seront comme d'habitude contrôlés par l'agent des délibérations.

Je vous rappelle que toutes les observations des députés et des témoins doivent être adressées à la présidence.

Lorsque vous n'avez pas la parole, mettez votre microphone en mode sourdine.

[Traduction]

Bienvenue aux témoins du premier groupe.

Nous accueillons M. Al Mussell, chercheur principal d'Agri-Food Economic Systems.

Bienvenue, monsieur Mussell.

Du Conseil de l'innovation agroalimentaire, nous accueillons M. Serge Buy, directeur général.

Bienvenue à vous, monsieur Buy.

Sur ce, nous allons commencer par les déclarations liminaires.

Ce sera d'abord M. Mussell, d'Agri-Food Economic Systems. Monsieur Mussell, vous avez la parole pour sept minutes et demie.

M. Al Mussell (chercheur principal, Agri-Food Economic Systems, à titre personnel): Merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je suis heureux de comparaître cet après-midi pour vous faire part de mes réflexions de chercheur indépendant sur l'agriculture et l'alimentation au Canada.

Notre pays est très fier de son système agroalimentaire et de la façon dont il se comporte. Notre point de départ est une position de force, et les difficultés dont je vais parler ont un envers: les possibilités qui s'offrent au Canada. C'est par cet important constat que j'amorce mon intervention.

Je vais dire un mot d'un certain nombre de défis immédiats et concrets liés à la transformation des aliments au Canada. Ce sont là les difficultés d'aujourd'hui, qui ont une incidence sur le maintien de la capacité actuelle de transformation. Il y a aussi des défis à venir dont nous commençons à peine à prendre conscience. De plus en plus, l'éventail complet des problèmes qui surgissent dans le secteur de la transformation des aliments au Canada est tel qu'il ne se prête pas à une solution stable ni durable. Le contexte est plus instable et il faudra un effort soutenu et plus large dans ce secteur d'activité.

En 2013, Statistique Canada a cessé de publier la plupart des données sur le stock de capital en production alimentaire. De plus en plus, notre information se résume aux annonces publiques des entreprises qui investissent dans de nouvelles usines. Ce n'est pas là une source cohérente ni satisfaisante d'information sur l'investissement, l'infrastructure et la capacité de transformation.

L'échelle de production, en transformation des aliments au Canada, est limitée par un certain nombre de contraintes. Du point de vue des marques de produits et de la commercialisation des aliments, le Canada est un petit marché, mais du point de vue géographique et de la distribution des produits, il s'agit d'un très vaste territoire, si bien qu'il faut parfois, pour assurer la fraîcheur des produits et la distribution, multiplier les installations de taille relativement petite un peu partout dans le pays.

Le marché canadien est également fragmenté à l'échelle provinciale parce que la commercialisation des produits agricoles relève des provinces, aux termes de l'article 121 de la Loi constitutionnelle. En fait, la plateforme par laquelle de nombreux transformateurs achètent des produits agricoles pour la transformation est de structure provinciale, tandis que leurs principaux clients, les chaînes d'épicerie et les distributeurs de services alimentaires, fonctionnent à l'échelle nationale.

Le Comité connaît très bien, nul doute, les problèmes de recrutement et de maintien en emploi de travailleurs pour répondre aux besoins du secteur agroalimentaire. Le secteur de la transformation éprouve les mêmes. Alors que la logique économique aurait exigé que les usines de transformation s'implantent en zone rurale, près de la source des produits agricoles destinés à la transformation, elles se rapprochent des grands centres urbains, car l'accès à la main-d'œuvre nécessaire devient un facteur clé.

Depuis quelques années, les tendances et les prévisions documentées par Emploi et Développement social Canada font ressortir, dans les études et la formation, une préférence pour les carrières professionnelles, ce qui risque de laisser notre secteur aux prises avec une pénurie.

Un fait récent et troublant est l'affaiblissement des institutions commerciales mondiales et une évolution vers le bilatéralisme dans l'intérêt des grandes économies qui ont un poids économique suffisant pour se servir du commerce comme levier. Les produits agroalimentaires sont souvent utilisés pour exercer des représailles dans les différends commerciaux, et le préjudice qui en résulte intensifie la demande de soutiens agricoles.

Par exemple, les États-Unis ont mis en place à répétition des subventions agricoles ponctuelles très importantes depuis 2018. Ils soutiennent la production américaine et avantagent les transformateurs d'aliments américains. De plus, le soutien s'applique également à l'aménagement d'usines de transformation. Par exemple, dans une annonce récente, un soutien municipal de plus d'un million de dollars américains a été accordé pour l'aménagement d'une usine de transformation de la volaille en Alabama.

Il y a aussi de plus en plus de difficultés techniques liées à l'exportation d'aliments. La pandémie les a exacerbées. Par exemple, les exportations vers la Chine ont récemment fait l'objet d'inspections des emballages pour dépistage du virus de la COVID-19. Cela a entraîné la suspension par la Chine d'exportateurs d'un certain nombre de pays, dont le Canada. La Chine a également invité les pays à désinscrire eux-mêmes des usines où il y a eu des cas de COVID-19 chez les employés, mais la marche à suivre pour se faire réinscrire comme exportateur vers la Chine n'est pas claire. La radiation par la Chine selon l'une ou l'autre de ces dispositions pourrait être un coup dur pour un transformateur alimentaire qui a utilisé un mécanisme de levier pour exporter.

Sur le marché intérieur, les transformateurs ont une clientèle très concentrée de détaillants et de distributeurs de services alimentaires. En soi, c'est préoccupant, car la perte du compte d'un seul détaillant peut être une catastrophe. De plus, les relations, dans la chaîne d'approvisionnement, entre les fournisseurs et les détaillants en alimentation sont de plus en plus perçues comme tendues, avec des préoccupations au sujet des frais imposés de force et arbitrairement par les détaillants et les transformateurs, et les exigences faites aux transformateurs qui augmentent généralement l'incertitude et l'inefficacité dans la chaîne d'approvisionnement. Ce sujet a

fait l'objet de nombreuses discussions à la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture.

Le relèvement constant de la barre pour tous les aspects de la qualité et de la salubrité des aliments et la facilitation de l'innovation sont dans l'intérêt de tous. Toutefois, la réglementation, par son caractère public et sa nature, peut nuire à cette évolution si elle pêche par excès de prudence, alourdit les coûts ou suscite de l'incertitude. La réglementation doit s'appuyer sur des analyses, des consultations et des ressources appropriées, et des frais excessifs pour l'approbation réglementaire peuvent constituer un obstacle au lancement de nouveaux produits.

- (1535)

Les taxes sur le carbone sont reconnues comme l'instrument le plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais l'ampleur de ces coûts pour le système alimentaire donne matière à réflexion. En l'absence d'une certaine rationalisation du partage de ces coûts, on craint qu'ils ne finissent par être attribués par le jeu du pouvoir de négociation dans les chaînes d'approvisionnement, et que les coûts ne retombent sur les segments de la transformation des aliments et de la production primaire.

Nous avons du mal à comprendre comment l'adversité économique au Canada se fragmente entre tous les segments de notre société, mais les effets sont pires dans les provinces des Prairies, dont l'économie est le plus étroitement liée à l'énergie. Il faut remplacer les emplois perdus et rétablir la croissance économique dans ces provinces. L'agriculture et l'alimentation sont un moyen d'y parvenir, et les investissements dans la transformation des aliments sont un élément clé. J'espère que le nouveau développement économique dans la transformation des aliments au Canada pourra se faire en fonction de la compétitivité et de l'efficacité, mais le contexte est propice à de dangereuses rivalités économiques entre provinces.

J'ai quelques recommandations à formuler.

L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes exige des données de qualité. Il faut améliorer la collecte de statistiques publiques sur le stock de capital pour la transformation des aliments au Canada, et prévoir les ressources nécessaires pour analyser les données et interpréter les résultats.

Bon nombre des défis que j'ai fait ressortir se résument à des inefficacités dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire. Comprendre les causes et les coûts des inefficacités, savoir qui est touché, cela peut aider à trouver des solutions et à éliminer les obstacles à l'investissement dans la transformation des aliments.

Grâce à des investissements dans la recherche-développement en technologie, le Canada peut redoubler d'efforts pour faciliter l'amélioration de l'efficacité à plus petite échelle et régler certains des problèmes liés à la main-d'œuvre dans la transformation des aliments.

Il faut poursuivre le travail sur la façon dont le Canada aborde la réglementation du système alimentaire et sur l'apport de ressources publiques pour appuyer une réglementation efficace pour tous.

L'accès aux marchés d'exportation, ainsi qu'aux importations, est fondamentalement dans l'intérêt des transformateurs d'aliments. Le Canada doit continuer d'exercer des pressions pour rétablir et élargir le système commercial fondé sur des règles. De même, le Canada devrait explorer des approches du commerce des aliments transformés qui tiennent compte des grandes priorités, notamment les changements climatiques et la distribution des aliments transformés ayant une empreinte carbone réduite, avec des mesures de protection aux frontières fondées sur l'empreinte carbone des importations. En fait, s'il néglige ce point, le Canada pourrait prendre du retard.

Les investissements dans la transformation des aliments peuvent être un important moteur de développement économique régional et contribuer à la relance de l'économie. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour faciliter la reprise grâce à des investissements dans la transformation des aliments, mais d'une manière coordonnée qui évite les pièges de la rivalité entre les provinces.

Il est essentiel de prendre conscience de nos contraintes en matière de transformation des aliments et de nous attaquer à ces problèmes si nous voulons poursuivre les objectifs définis dans le rapport Barton et, plus fondamentalement, faire en sorte que l'agroalimentaire canadien joue le rôle dont il est capable dans le développement économique et l'amélioration de la sécurité alimentaire, et puisse être un fournisseur d'aliments résilient dans le monde.

• (1540)

Le président: Merci, monsieur Mussell. Malheureusement, nous devons vous interrompre, mais vous aurez l'occasion de répondre à des questions.

Nous allons maintenant entendre M. Serge Buy, directeur général du Conseil de l'innovation agroalimentaire.

À vous la parole. Vous avez sept minutes et demie.

M. Serge Buy (directeur général, Conseil de l'innovation agroalimentaire): Merci, monsieur Finnigan.

Bonjour, et merci de donner au Conseil de l'innovation agroalimentaire l'occasion de formuler des recommandations dans le cadre de votre étude sur la capacité de transformation au Canada.

Le Conseil de l'innovation agroalimentaire existe depuis 1920. C'est une voix unificatrice pour la recherche et l'innovation dans notre pays. Il regroupe des centres de recherche, des facultés universitaires, des groupes de producteurs, des entités gouvernementales ainsi que de grandes, moyennes et petites entreprises. Tous participent à la recherche et à l'innovation en agroalimentaire.

Certains de ces membres sont situés dans vos circonscriptions, comme celle de M. Steinley, Regina—Lewvan, avec Protein Industries Canada et Financement agricole Canada, tandis que d'autres ont divers liens grâce à la recherche et à l'innovation en agroalimentaire, comme les centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui se trouvent dans les circonscriptions de Mme Bessette et de M. Blois.

La pandémie de COVID-19 a amené les Canadiens à s'inquiéter de la salubrité et de la sécurité alimentaires. Pour certains consommateurs, c'était la première fois de leur vie qu'ils allaient à l'épicerie et n'arrivaient pas à trouver les produits qu'ils avaient l'habitude d'acheter. Les problèmes de capacité de transformation que nous connaissons ne disparaîtront pas à la fin de la pandémie. Nous avons besoin de mesures mûrement réfléchies dès maintenant.

Le Conseil de l'innovation agroalimentaire voudrait présenter des recommandations concrètes qui, à notre avis, sont des solutions réalistes à certains des problèmes actuels. Nous avons consulté nos membres pour préparer cet exposé et formuler nos recommandations, et nous tenons à les remercier de leur apport.

Je tiens aussi à remercier les agriculteurs, les travailleurs des usines de fabrication et de transformation d'aliments et de boissons, les distributeurs, les détaillants et les employés des services alimentaires. Quitte à prendre des risques pour eux-mêmes, ils ont permis aux Canadiens de continuer à nourrir leur famille.

Permettez-moi de présenter nos recommandations.

Nous recommandons d'abord que le gouvernement crée un programme de financement pour faciliter l'adoption de technologies d'automatisation pour les producteurs d'aliments et de boissons ainsi que pour les usines de transformation.

Comme l'ont souligné Aliments et boissons Canada et le Conseil de la transformation alimentaire du Québec dans des mémoires déjà présentés au Comité, l'automatisation dans la production d'aliments et de boissons aiderait à réduire les risques pour nos systèmes alimentaires. Mme Andrea Brocklebank, du Beef Cattle Research Council, l'un de nos membres, a également proposé de recourir davantage à l'automatisation pour accomplir les tâches répétitives dans les usines de transformation, ce qui non seulement accroîtrait l'efficacité, mais réduirait aussi les risques de blessure chez les travailleurs et faciliterait la transition de la main-d'œuvre vers des emplois à valeur ajoutée.

À nos yeux, le manque de capitaux est l'un des principaux obstacles à l'adoption de nouvelles technologies pour la production d'aliments et de boissons. Le gouvernement a un rôle à jouer à ce propos. Jetons un coup d'oeil aux informations d'aujourd'hui. Le gouvernement a annoncé qu'il avait conclu une entente pour fabriquer des vaccins au Canada. Il finance de nouvelles installations. C'est fantastique. Cela montre que le gouvernement estime avoir un rôle à jouer pour nous rendre plus indépendants dans l'approvisionnement en vaccins.

Il faut pouvoir offrir ce type de soutien aux usines de production et de transformation d'aliments et de boissons. Cette aide renforcera notre sécurité alimentaire. L'élaboration d'un programme de financement visant à faciliter l'adoption de technologies pour les fabricants et les usines de transformation aiderait grandement les entreprises à faire les investissements en capital importants qui sont nécessaires. Avec raison, les Canadiens considèrent la sécurité alimentaire comme un enjeu crucial. Une automatisation plus poussée dans la production d'aliments et de boissons ainsi que dans les usines de transformation serait utile.

Le Canada est un pays d'innovation, mais nous avons constaté un fossé de plus en plus profond entre recherche et commercialisation. Les incubateurs et les accélérateurs dans le secteur agroalimentaire, comme Creative Destruction Lab, Bioentreprise et le Saskatchewan Food Industry Development Centre, peuvent offrir aux entreprises en démarrage des conseils, des liens intersectoriels, du mentorat et un accès au capital et au financement. Ce qui m'amène à mon prochain point: les incubateurs.

Notre deuxième recommandation est la suivante: que le gouvernement fédéral encourage l'expansion des incubateurs et des accélérateurs afin de stimuler l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire.

Les incubateurs jouent un rôle important dans le rapprochement entre la recherche agricole et d'autres secteurs clés, comme Paul Hoekstra, de Grain Farmers of Ontario, l'a fait remarquer au Conseil. C'est pourquoi ils sont importants et le gouvernement devrait les appuyer.

En novembre et en décembre, le Conseil a tenu une série de vidéoconférences sur le climat de l'investissement dans la recherche et l'innovation agroalimentaires. Nous avons entendu un certain nombre d'exposés d'organisations, entreprises et sources de financement canadiennes et même d'organisations internationales, ce qui nous a aidés à établir des points de comparaison pour le Canada.

Le secteur de la recherche et de l'innovation agroalimentaires est mal desservi sur le plan des investissements privés.

• (1545)

Comme M. Dave Smardon, de Bioentreprise, l'a dit lors de notre vidéoconférence, essayer d'aider les entreprises agroalimentaires à trouver des capitaux pour des activités comme des démonstrations à l'échelle pilote est actuellement un défi important. Il s'agit en partie d'une question de perception et de connaissance limitée des possibilités offertes.

Mme Kelley Fitzpatrick, de NutriScience Solutions, au Manitoba, a fait remarquer que, si le financement gouvernemental est généralement efficace pour financer la recherche, on pourrait en faire davantage pour appuyer les entreprises agroalimentaires qui cherchent à commercialiser des produits et des procédés novateurs.

Mes deux dernières recommandations font suite à mes observations précédentes. Premièrement, le gouvernement doit collaborer avec l'industrie pour attirer des investissements privés dans la recherche et l'innovation agroalimentaires en faisant la promotion des possibilités, en faisant connaître les réussites et en proposant des incitatifs à l'investissement. Ensuite, le gouvernement devrait, en rendant admissibles les coûts en capital, élargir l'offre du PARI du CNRC aux PME qui cherchent à commercialiser leurs innovations.

Il n'y a pas si longtemps, en décembre 2017, dans un rapport sur la croissance économique du Canada, Dominic Barton a souligné que l'agriculture était un secteur de croissance clé. Il avait raison.

Il ne fait aucun doute que la pandémie a eu de profondes répercussions sur l'ensemble de notre société. Il en découle de nouveaux défis pour notre économie.

Inutile de considérer comme hors de portée les mesures à prendre pour relever les défis. Oui, nous devons agir plus rapidement et plus intelligemment. Oui, nous devons mieux travailler ensemble. Pour donner suite à nos recommandations, il ne faut pas forcément des programmes imposants. Le gouvernement, et c'est tout à son honneur, a apporté plus de changements réglementaires et élaboré plus de nouveaux programmes au cours des 10 derniers mois qu'il ne l'a fait pendant des années. Lorsqu'il y a une crise, notre société relève le défi.

Dans cet exposé et dans le mémoire que vous devriez avoir reçu, j'ai mis en exergue quatre recommandations qui exigent des investissements, mais qui appuieraient la croissance économique pour la reprise ou qui seraient peu coûteuses pour le gouvernement.

Nous serions heureux que le Comité adopte toutes nos recommandations ou même seulement certaines d'entre elles, et nous voudrions également collaborer avec le gouvernement à leur mise en oeuvre.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Buy.

Nous allons maintenant passer aux questions de six minutes.

Nous allons commencer par M. Epp, qui aura donc six minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercierai d'abord les deux témoins de leurs excellents exposés.

Je vais commencer par poser quelques questions à M. Mussell.

Monsieur Mussell, c'est un plaisir de vous revoir. Vos paroles que nous avons souvent échangées dans nos conversations: « Le marché a toujours raison, même quand vous pensez qu'il a tort », me reviennent à l'esprit. Nous essayons ici d'améliorer le marché sous l'angle de la capacité de transformation au Canada. Vous nous avez donné beaucoup de matière à réflexion.

J'avais préparé une question au sujet du choix des lieux d'implantation des installations d'abattage et du compromis à trouver entre les économies d'échelle et la proximité des éleveurs ou du marché. Je vais étendre la portée de la question parce que vous avez ajouté au problème un autre facteur, soit l'accès à la main-d'œuvre.

Quelle est la place des travailleurs étrangers temporaires dans l'interaction des facteurs que sont les économies d'échelle, la proximité du marché ou des éleveurs et l'accès à la main-d'œuvre? Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Al Mussell: La question n'est pas simple, monsieur Epp, mais je vous en remercie tout de même.

D'un point de vue purement économique et compte tenu de l'historique sur le moyen terme, on peut dire que le transport du bétail coûte cher. On a tendance à vouloir implanter les installations de transformation du bétail dans les régions d'élevage plutôt que dans les grandes villes.

Au fil du temps, ce fait ne se dément pas, mais, s'ils veulent implanter une usine qui engagera 1 000 ou 1 200 personnes, les employeurs doivent se demander de plus en plus d'où viendra cette main-d'œuvre. Les exploitants de certaines des installations de transformation des aliments que je connais bien, surtout en Ontario, deviennent très novateurs. Ils coordonnent le transport des employés qui proviennent des villes. De plus en plus, ils installent les usines directement en milieu urbain. En d'autres termes, ils acceptent les déséconomies liées au transport jusqu'à l'usine du bétail, dans ce cas-ci, ou du produit agricole en général, pour profiter des économies découlant de la proximité de la main-d'œuvre.

• (1550)

M. Dave Epp: Merci. J'ai beaucoup de choses à dire.

Vous avez parlé de la nécessité d'avoir plus de données indépendantes provenant de tiers pour que nous puissions prendre de bonnes décisions. Vous avez parlé de Statistique Canada. Par quel mécanisme pourrions-nous obtenir ces données? Songez-vous à une déclaration obligatoire? Comment trouver un juste équilibre?

M. Al Mussell: Voici ce que je peux dire à ce sujet, monsieur Epp. Par le passé, ces renseignements étaient recueillis. En 2013 ou à peu près à cette époque, un grand nombre de séries de données qui étaient recueillies étaient des statistiques agricoles. On a mis fin à cette collecte de données qui étaient réunies par Statistique Canada.

Pour être juste, je préférerais laisser à Statistique Canada le soin d'expliquer comment ces données étaient recueillies auparavant. Il est à espérer qu'il reprendra cette collecte de données.

M. Dave Epp: Vous avez parlé de la taxe sur le carbone et de son effet en cascade ou de la tendance à la répercuter sur les maillons inférieurs de la chaîne de valeur.

Avez-vous des mécanismes en tête? S'agit-il simplement d'exemptions au bas de l'échelle ou d'un partage de ce coût? Quels seraient les mécanismes à appliquer sur le plan de la politique?

M. Al Mussell: Pour être juste, monsieur Epp, je pense que nous devons en savoir un peu plus sur la question.

L'arrivée des taxes sur le carbone suscite des craintes. Il y a l'emballage alimentaire et la production agricole même, et, entre les deux, les étapes du transport et de la transformation. Le fardeau pourrait être lourd.

Si nous tenons compte des rapports de négociation dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire dont j'ai déjà parlé, le segment de la vente au détail a passablement bien réussi à répercuter les charges sur les niveaux de la transformation et de l'exploitation agricole. Dans une certaine mesure, nous avons réglé la commercialisation des produits agricoles pour régler ce genre de problème.

Je crains que la répartition de la taxe sur le carbone ne suive le même modèle. Elle pourrait finir par retomber sur le producteur et le transformateur au lieu d'être équitablement répartie.

M. Dave Epp: Vous avez dit un mot de la concentration du commerce de détail ou du pouvoir des détaillants. De votre point de vue indépendant, pouvez-vous expliquer brièvement si le code de conduite peut-être une solution au problème?

M. Al Mussell: C'est une préoccupation réelle. D'autres pays se sont aussi attaqués à ce problème.

Le meilleur angle d'attaque est peut-être celui des inefficacités. Quels types d'inefficacités suscitent certaines demandes de la part des détaillants? Quelles demandes faites par les détaillants aux transformateurs font apparaître des inefficacités? Ce serait peut-être la meilleure façon d'aborder le problème.

M. Dave Epp: Si la Chine n'est pas prête à adopter un ordre commercial mondial fondé sur des règles, sur quoi le Canada devrait-il se concentrer? Un grand nombre de nos secteurs sont tournés vers l'exportation.

M. Al Mussell: Nous avons déjà commencé à travailler avec nos alliés pour nous attaquer à des problèmes comme les écouvillons utilisés pour le dépistage de la COVID-19. Il y a une incidence sur l'emballage alimentaire. Je crois savoir que le Canada a eu des discussions avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, probablement l'Union européenne, et peut-être d'autres pays, pour faire front commun sur cette question. C'est un protectionnisme déguisé que nous ne pouvons pas tolérer.

M. Dave Epp: Merci.

Permettez-moi d'aborder brièvement la réglementation. Vous parlez de réforme de la réglementation. D'autres témoins ont évoqué l'image d'une arme à deux tranchants. Particulièrement en ce qui concerne la salubrité des aliments, la réglementation nous donne une image internationale favorable, mais elle impose des coûts qui sont assumés par l'industrie.

En matière de réglementation, quel est le critère ou la norme externe que vous utilisez pour établir des valeurs à cet égard?

M. Al Mussell: C'est une question difficile à aborder, car il s'agit en fait d'atteindre un point très précis avec la réglementation. Il n'est dans l'intérêt de personne de ne pas avoir de règlements. Cela est indissociable de la crédibilité du produit canadien...

Le président: Merci, monsieur Mussell. Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

Nous allons passer au prochain député.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à M. Mussell et à mon estimé électeur, M. Buy. S'il habite encore à Glengarry Nord, bien entendu.

Monsieur Buy, c'est un plaisir de vous voir. Je vais vous poser des questions. Je sais que le Conseil a des membres dans les circonscriptions de M. Steinley et de Mme Bessette, mais j'ai chez moi le meilleur directeur général qui soit. Voilà.

Monsieur Mussell, vous avez dit que Statistique Canada avait cessé de recueillir certaines données. Comment vous procurez-vous ces données maintenant? Vous fiez-vous essentiellement à des enquêtes dans l'industrie?

M. Al Mussell: La réponse brève, c'est que les données n'existent pas. Nous consultons l'enquête sur la fabrication et l'exploitation forestière, qui nous donne des renseignements sur les bénéfices des entreprises de transformation des aliments et sur des éléments comme leur contribution au PIB et certains de leurs principaux postes de dépenses. Mais, pour ce qui est du capital, du stock de capital que nous avons et de l'amortissement, ainsi que du rapport entre la productivité et l'investissement dans la transformation des aliments, nous n'avons plus cette information.

• (1555)

M. Francis Drouin: Vous avez parlé de l'accès aux fonds de roulement ou aux ressources humaines. Je trouve très bien que vous en parliez. Je serais curieux de savoir si vos études dans d'autres pays ont permis de voir si cette lacune a été comblée grâce à l'automatisation. Je vais ensuite poser la même question à M. Buy.

Avez-vous constaté que l'automatisation pouvait combler une pénurie en matière de ressources humaines dans certains secteurs de la transformation des aliments?

M. Al Mussell: Disons ceci: dans mes études limitées, je retiens un exemple, celui du Danemark. Ce pays a fait un travail très efficace à cet égard. En fait, cela tient en partie à sa propre capacité technique.

De plus, le travail consiste à prendre des postes en usine qui ont toujours été des emplois de niveau relativement modeste et à en accroître la valeur grâce à l'automatisation. Si nous voulons avoir une main-d'oeuvre plus professionnelle au Canada, ce qui est le cas selon les tendances observées, nous voulons pouvoir attirer ces gens dans le secteur de la transformation des aliments.

M. Francis Drouin: Très bien, merci.

[Français]

Monsieur Buy, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

J'ai noté qu'une de vos recommandations était de créer un programme en vue de recourir plus facilement à des technologies d'automatisation. À cet égard, avez-vous senti qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada mettait des barrières? Souvent, on nous demande combien d'emplois seront créés avant de nous donner accès à un tel programme. Avez-vous remarqué cela sur le terrain ou entendu cela de la part de vos membres?

M. Serge Buy: Merci de la question.

En effet, nous avons entendu de la part de nos membres qu'il y avait un problème. Souvent, l'accès aux programmes de financement exige la création d'emplois. Or, quand on parle d'automatisation, on ne parle pas réellement de création d'emplois initialement, mais probablement de nouvelles formations et de changements de fonctions. Il est évident que l'automatisation fera disparaître certains emplois, ce qui va créer une barrière à l'accès au capital par des programmes de financement. Cela constitue donc un problème. De plus, beaucoup de programmes du gouvernement fédéral, comme le Programme d'aide à la recherche industrielle, du CNRC, limitent l'accès [*difficultés techniques*].

M. Francis Drouin: Dans une autre de vos recommandations, vous demandez au gouvernement de créer, en collaboration avec le secteur privé, des occasions de marketing et des mesures incitatives pour l'investissement. Souvent, nous entendons dire qu'il y a davantage d'investisseurs en capital de risque aux États-Unis qu'au Canada et que c'est plus facile d'y obtenir des capitaux, peu importe le secteur.

Croyez-vous que le Canada pourrait mieux se positionner stratégiquement s'il était en mesure d'aller chercher de tels investissements?

En fait de mesures incitatives, je sais que nous avons augmenté la déduction pour amortissement afin de promouvoir plus d'investissements dans les équipements.

Quelles autres mesures incitatives pourrions-nous présenter afin de stimuler ces investissements prévus?

M. Serge Buy: Il est évident que notre voisin du Sud nous pose un problème en ce qui a trait à l'investissement. Nous pourrions vous donner de nombreux exemples de cas où de la recherche et des innovations fantastiques se sont faites au Canada, mais dont la commercialisation s'est faite aux États-Unis, parce que c'est là qu'est l'argent.

Il est donc évident que nous devons faire mieux. Ce sont des politiques de taxation et de promotion de l'investissement qui vont nous permettre de faire mieux. À cette fin, le gouvernement pourrait aussi mettre en place des politiques ciblées. Lors de conférences avec nos membres, nous avons entendu beaucoup d'exemples de programmes qui pourraient être mis en place par le gouvernement pour attirer des investissements de ce côté.

M. Francis Drouin: Merci beaucoup.

Je crois qu'il me reste seulement 10 secondes, alors je vais m'arrêter ici.

Le président: Merci, messieurs Drouin et Buy.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

• (1600)

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Buy, je trouve que vous étiez sur une lancée intéressante quand vous mentionniez avoir entendu des exemples pertinents de programmes possibles. Pourriez-vous nous donner des exemples?

M. Serge Buy: En effet, le gouvernement pourrait certainement mettre sur pied certaines mesures. Par exemple, le problème de la taxation est important. Nous avons entendu plusieurs échos à cet égard. Les remises de taxes et les investissements pour la recherche devraient aussi pouvoir s'obtenir plus facilement qu'en ce moment. Le Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, au Canada, devrait être revu et redéfini. Il devrait aussi y avoir davantage d'ouvertures en ce qui a trait aux fonds de capital-risque, car nous avons perdu beaucoup de ce genre de fonds d'investissement. Au Canada, ils ont été remplacés par des investisseurs providentiels. Nous aimerions que le gouvernement accorde plus d'attention à cet égard, en faisant la promotion de ce genre d'investissements et de l'industrie également.

Nos voisins du Sud ont compris que le secteur agroalimentaire est un secteur d'avenir. Il semble que nous ayons repris cela un peu du côté du Canada en 2018, après le rapport Barton de 2017, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire.

M. Yves Perron: Vous mentionnez que nos voisins du Sud ont compris l'avantage que présente ce secteur, mais nous n'avons évidemment pas les mêmes moyens financiers, entre autres quand il s'agit de subventions directes.

Comment pourrait-on compenser cet apport manquant? Je pense à l'agroalimentaire, mais aussi à nos producteurs agricoles.

M. Serge Buy: Nous n'avons pas les mêmes moyens que les États-Unis, mais nous avons quand même des moyens proportionnels à la taille de notre pays. Nous ne pouvons pas toujours regarder de l'autre côté en nous disant qu'ils sont bien plus gros que nous et que nous ne pouvons donc rien faire comme eux. Nous pouvons faire des choses. Nous pouvons être fiers de notre avenir et mettre en place des programmes [*difficultés techniques*] qui faciliteraient les investissements de ce côté.

Je pense donc qu'il y a des choses que nous pouvons faire. J'en ai énuméré quelques-unes. Dans le rapport que nous vous avons envoyé avant cette présentation, nous mentionnons certaines choses qui ne coûteraient pas énormément d'argent et qui auraient déjà un certain attrait.

Quand les investisseurs regardent le Canada, ils regardent les ressources naturelles. Ils regardent peu l'agriculture et l'agroalimentaire. Peut-être que le gouvernement canadien devrait faire plus de promotion de ce côté. Ce sont des idées que nous avons énumérées et qui ne coûtent pas cher.

M. Yves Perron: Il y a donc une idée de promotion. Vous avez de belles réponses, monsieur Buy. C'est bien à mon goût.

Vous avez parlé de la recherche-développement. À plus d'une reprise, des gens provenant d'universités que nous avons reçus ici ont mentionné que les installations étaient souvent désuètes.

N'y aurait-il pas un investissement massif à faire de ce côté également?

M. Serge Buy: Évidemment, il y a des investissements à faire dans les infrastructures. C'est un peu ce que nous proposons en parlant de l'élargissement du financement en ce qui concerne l'investissement de capitaux. Cela doit se faire du côté des universités, mais cela doit aussi se faire beaucoup du côté des petites et moyennes entreprises et des centres de développement. Alors, cela doit toucher non seulement le secteur universitaire, mais plusieurs autres secteurs également.

M. Yves Perron: C'est pourquoi vous proposez l'idée de crédits d'impôt pour les entreprises innovantes, n'est-ce pas?

M. Serge Buy: Oui. La seule chose que je veux mentionner, c'est que le Canada a souvent tendance à donner des crédits d'impôt, mais on a aussi besoin de financement direct. Plusieurs de ces entreprises vont avoir de la difficulté à mettre de l'argent sur la table pour la construction. Le gouvernement doit trouver des partenariats avec elles.

J'ai donné l'exemple de ce qui vient d'être annoncé aujourd'hui pour les vaccins. Il est évident que cela se fait dans d'autres secteurs, par exemple dans le domaine des infrastructures de transport et dans d'autres domaines d'infrastructures. Or, cela ne se fait pas dans l'agroalimentaire, et je pense qu'il faut changer d'approche.

• (1605)

M. Yves Perron: D'accord, merci beaucoup.

Monsieur Mussell, vous avez parlé d'un déséquilibre des forces dans le marché entre les détaillants, d'un côté, et les producteurs et les fournisseurs, de l'autre, ainsi que de relations malsaines. Vous avez utilisé une phrase que j'ai quand même aimée: personne n'en profite s'il n'y a aucune réglementation.

Selon vous, le comité qui a été créé par les ministres de l'Agriculture devrait donner lieu à un code de conduite en bonne et due forme basé sur le modèle de pays qui l'ont fait avant nous. Est-ce bien cela?

[Traduction]

M. Al Mussell: Je crois savoir que certains éléments de l'industrie travaillent à l'élaboration d'un code de conduite et je ne sais pas trop comment cela va fonctionner. Ce pourrait être très constructif. Comme je l'ai dit, il y a un certain nombre de tactiques d'approvisionnement que les détaillants utilisent et que les transformateurs doivent simplement accepter. Cela tient à un déséquilibre du pouvoir sur le marché, mais j'ai tendance à aborder la question sous l'angle des inefficacités, ce qui est plus fécond, je pense.

Le président: Merci, monsieur Mussell. Malheureusement, je dois passer à un autre député.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président, et merci aux deux témoins de leurs exposés très instructifs et des réponses qu'ils ont données aux questions jusqu'à maintenant.

Monsieur Buy, je m'adresse d'abord à vous.

Dans le mémoire que vous avez présenté au Comité, vous avez énuméré quelques incubateurs et accélérateurs. L'un d'eux, le Saskatchewan Food Industry Development Centre, est un établissement que le Comité a eu l'occasion de visiter au cours de la législature précédente. Ceux d'entre nous qui y sont allés ont été très impressionnés par ce qu'il a pu faire pour vraiment aider de jeunes entrepreneurs à faire aboutir leurs idées. Nous avons pu goûter à certains de ses produits.

Vous avez beaucoup parlé de ce que nous devons faire pour attirer des investissements. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur certaines des réussites dont le Comité pourrait parler lorsqu'il présentera ses recommandations au gouvernement? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Serge Buy: Nous pouvons certainement vous fournir un certain nombre d'exemples de réussite pour ces produits et ces centres. Je n'ai pas d'histoires de réussite qui me viennent à l'esprit, mais je...

M. Alistair MacGregor: Y a-t-il un lien commun à ces réussites dont nous pourrions brièvement parler dans le rapport du Comité?

M. Buy est-il toujours là, monsieur le président?

[Français]

Le président: Monsieur Buy, nous entendez-vous?

[Traduction]

La greffière pourrait-elle vérifier si nous avons perdu la communication avec M. Buy?

On dirait que son écran est bloqué. Il y a eu quelques pépins tout à l'heure avec ce témoin.

M. Francis Drouin: Il faut investir davantage dans les services à large bande en milieu rural.

M. Dave Epp: Le réseau Internet rural. Exactement. C'est ce que j'allais dire.

Le président: C'est une autre étude à réaliser un jour.

Nous pourrions peut-être faire une pause pour que les techniciens vérifient s'il est possible de rétablir la liaison avec M. Buy.

M. Alistair MacGregor: Le plus drôle, c'est qu'une des recommandations qui figurent dans le mémoire du Conseil porte justement là-dessus.

La greffière du Comité (Mme Alexie Labelle): Je crois qu'il a quitté le webinaire. Il va probablement revenir sans tarder.

Le président: Va-t-il revenir?

Monsieur MacGregor, avez-vous des questions à poser à l'autre témoin également, ou préférez-vous attendre?

M. Alistair MacGregor: Je vais poser des questions, bien sûr.

Monsieur Mussell, avez-vous des idées à propos de la question que j'ai posée à M. Buy au sujet des exemples de réussite?

La greffière: Il est de retour.

M. Alistair MacGregor: Vous nous entendez?

M. Serge Buy: Je suis de retour. J'habite dans la circonscription de M. Drouin. Il va devoir travailler à améliorer Internet à Alexandria.

M. Alistair MacGregor: Ma question était la suivante: mis à part les exemples précis de réussite, y a-t-il un point commun à signaler entre les divers exemples? Le Comité pourrait étudier la question pour en tenir compte quand il formulera ses recommandations.

M. Serge Buy: Oui, absolument.

Le dénominateur commun est que bon nombre de ces entreprises n'ont pas la capacité de se débrouiller seules. Par conséquent, la convergence des efforts et le recours à un incubateur leur ont permis d'aller de l'avant.

Dans les cas que nous allons rassembler pour vous, vous verrez, dans les trois organisations mentionnées ainsi que d'autres, que c'est la même histoire régulièrement. Nous entendons souvent dire que les entreprises doivent mettre leurs ressources en commun, qu'elles ont besoin d'un certain soutien au départ et qu'elles peuvent ensuite aller de l'avant.

• (1610)

M. Alistair MacGregor: Monsieur Buy, pourriez-vous également parler au Comité de la relation entre la capacité de transformation locale et les producteurs primaires et nous expliquer à quel point cette relation est importante?

Lorsque je discute avec les agriculteurs de ma circonscription, celle de Cowichan—Malahat—Langford, je constate que, s'ils avaient la capacité d'ajouter de la valeur à leurs produits, cela les encouragerait peut-être à étendre leurs activités. Cela pourrait en fait encourager plus de gens à se lancer en agriculture.

Si vous pouviez nous en dire un peu plus à ce sujet, ce serait formidable.

M. Serge Buy: Vous avez abordé un point intéressant. Il faut établir un lien un peu plus étroit entre les agriculteurs et les éleveurs et le secteur de la transformation. Il faut même établir un meilleur lien entre la transformation et la recherche de valeur ajoutée.

C'est la même chose pour certains agriculteurs qui envisagent de construire des usines de transformation et qui veulent y détenir des intérêts, ou qui souhaitent voir leurs produits mieux s'écouler et en tirer un bénéfice.

Il faut qu'il y ait une meilleure corrélation entre les efforts des producteurs et ceux des usines de transformation, ainsi qu'avec la recherche d'une plus grande valeur ajoutée. Nous l'avons remarqué à plusieurs reprises au cours de diverses consultations que nous avons menées.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Environ une minute et 30 secondes.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Le président: Nous avons réduit le temps de parole le plus possible. Cela devrait donc bien aller.

M. Alistair MacGregor: Pas de problème.

Je vais peut-être demander aux deux témoins leurs observations. Vous avez dit tous les deux que nous devons nous engager dans l'automatisation.

Je vais peut-être commencer par vous, monsieur Mussell.

Que peut faire le gouvernement fédéral pour encourager l'émergence de talents locaux afin de favoriser l'automatisation? Que pourrions-nous faire de plus pour recruter à l'étranger?

M. Al Mussell: Le problème, c'est qu'il nous manque des gens qui veulent travailler dans la transformation des aliments et en agriculture. Je le répète, la tendance favorise les carrières dans les professions libérales. Le défi à relever est d'accroître la valeur des emplois dans notre secteur afin que certains de ceux qui s'orientent vers une carrière professionnelle veuillent venir travailler dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la transformation des aliments. Comment faire? Il faut rendre les emplois plus stimulants sur le plan technique. On change le milieu de travail et on le rapproche d'un milieu de travail professionnel.

Il y a lieu de croire que nous pouvons assez bien y parvenir. Voyez les bases qui, assurément, existent dans certaines régions. Par exemple, dans le Sud de l'Ontario, il y a beaucoup d'expertise en génie, en électronique, en intelligence artificielle, etc. Toutes ces compétences peuvent être déployées dans notre domaine.

Le président: Merci, messieurs Mussell et MacGregor.

Nous allons maintenant passer aux questions de cinq minutes.

Monsieur Steinley, vous avez la parole.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est un plaisir d'accueillir les deux témoins.

Monsieur Buy, merci beaucoup d'avoir évoqué FAC et PIC, Pro-tein Industries Canada, qui se trouvent ici même, à Regina. J'ai également grandi près du Sud-Ouest de la Saskatchewan et j'ai des membres de ma famille qui ont travaillé à la station de recherche agricole du Canada à Swift Current. Il se fait beaucoup de choses formidables.

Monsieur Mussell, merci beaucoup de votre témoignage.

Ma première question s'adresse à vous, monsieur Buy.

Pourquoi les entreprises agricoles et les producteurs ont-ils des problèmes de liquidités? Nous l'avons entendu de la bouche de quelques témoins, surtout de Qu'Appelle Beef et de Jason Aitken. Les usines de transformation de la viande font face à un gros problème de liquidités. Les exploitants doivent renforcer leur capacité, avoir beaucoup de produits en stock, mais lorsqu'ils les expédient, il leur faut parfois un certain temps avant d'être payés. S'ils doivent attendre le paiement, ils ont vraiment du mal à assurer la transition. Comment régler ce problème?

Deuxièmement, savez-vous si leurs concurrents américains sont aux prises avec le même problème?

• (1615)

M. Serge Buy: Excellente question. Une partie de mon exposé d'aujourd'hui portait sur l'ensemble du système alimentaire. Comme il était aujourd'hui question de transformation, je l'ai retirée, parce que je ne voulais pas passer en revue tout le système alimentaire. Il n'en demeure pas moins que nous devons examiner l'ensemble de ce système qui, comme M. MacGregor l'a dit, englobe tout, depuis le producteur jusqu'au consommateur... Même le gaspillage alimentaire ne doit pas être écarté. Nous devons voir comment les choses se passent.

En fait, ce que vous constatez chez les distributeurs, monsieur Steinley, c'est que leurs méthodes de paiement occasionnent un problème de liquidités pour les usines de transformation. Nous savons que c'est en partie la même chose aux États-Unis dans certains cas. D'autres facteurs jouent. Il y a aussi une plus grande capacité de financement pour les emprunts à court terme à l'occasion. Cela pourrait faire partie de la solution. Nous savons qu'il y a un problème.

Le gouvernement peut également examiner la réglementation. Est-il normal que les gens paient dans les 90 jours ou parfois même dans les six mois, comme nous l'avons vu? Probablement pas.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

Monsieur Mussell, je voudrais connaître votre avis. Le gouvernement doit-il intervenir directement sur le plan financier? Ou bien peut-il améliorer la réglementation, aider ces entreprises à attirer des investissements privés et créer un climat propice à l'afflux de capitaux privés? Le gouvernement n'aurait pas nécessairement à injecter de l'argent. Le contexte pourrait devenir plus concurrentiel et attrayant pour les installations de transformation.

M. Al Mussell: Vous faites surtout allusion aux fonds de roulement, sans doute. S'il faut plus de fonds de roulement, c'est qu'en relativement peu de temps, le contexte est devenu plus risqué. C'est une façon de réagir: injecter plus de liquidités dans le système.

Nous pouvons faire certaines choses. Une partie du risque tient au commerce. L'entreprise exporte un produit, pense qu'elle va se faire payer, que le client va accepter le produit, mais il arrive que, pour une raison quelconque, ce ne soit pas le cas. Le gouvernement peut prendre des mesures à cet égard et faire respecter nos accords commerciaux, veiller à ce que des mesures futiles qui sont en fait du protectionnisme déguisé ne soient pas prises à notre encontre. C'est une façon d'atténuer le risque.

L'autre aspect, bien sûr, c'est ce dont nous discutons à l'instant, c'est-à-dire les relations avec les détaillants. C'est vous ou peut-être M. Buy qui avez dit que, s'il faut 90 jours pour se faire payer, ou si le détaillant paie à sa guise parce qu'il a le gros bout du bâton dans la chaîne d'approvisionnement, c'est inacceptable. Cela doit être corrigé. Le gouvernement peut faire jouer son influence pour rectifier la situation.

M. Warren Steinley: Merci beaucoup.

Ce sera rapide.

Je serais très malheureux de ne pas dire un mot de PIC. Monsieur Buy, pourriez-vous nous donner un ou deux exemples, en 30 secondes ou moins, des succès que l'industrie des protéines a remportés à Regina?

M. Serge Buy: Trente secondes ne suffiraient pas pour passer en revue tous les exemples liés à Protein Industries Canada. Je pense que vous avez entendu le témoignage de cet organisme devant le Comité il n'y a pas si longtemps. Je ne veux pas que l'on m'accuse de faire sa promotion, mais il a fait, et fait toujours, un excellent travail. Je suis un de ses admirateurs. Il a bien réussi.

Je pense que la question principale, monsieur Steinley, est de savoir quelle sera la prochaine étape pour Protein Industries Canada. Nous pensons que, plus vite le gouvernement pourra parler d'avenir et du financement futur d'un organisme comme celui-là, et étendre le programme à d'autres organismes...

Le président: Merci, monsieur Buy. Merci, monsieur Steinley.

Nous passons maintenant à M. Louis, pour cinq minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président. Je remercie les deux témoins de leur présence. C'est extrêmement instructif, et j'apprécie beaucoup leurs interventions.

Monsieur Mussell, je vais commencer par vous, car, eh bien, je suis votre voisin. Vous êtes à Guelph et je suis à Kitchener—Conestoga.

M. Buy a dit que bon nombre des réussites enregistrées sont celles d'entreprises ayant bénéficié d'un soutien. M. MacGregor a estimé à juste titre que les jeunes entrepreneurs devraient jouer un rôle important.

Vous avez également parlé de la pénurie de main-d'œuvre, mais que ce soit à Guelph ou dans la région de Waterloo, avec les deux universités et le collège communautaire qui a aussi un programme de capacité de transformation, il y a une main-d'œuvre très qualifiée.

Selon vous, comment rendre les emplois plus stimulants sur le plan technique? Comment pouvons-nous appuyer nos jeunes entrepreneurs et la prochaine génération de travailleurs de la transformation, puis les travailleurs du secteur agricole?

• (1620)

M. Al Mussell: Bien sûr. Nous avons une certaine capacité dans les domaines de l'intelligence artificielle, du génie automobile, du génie chimique, de la chimie et d'autres aspects de l'excellence. Je ne pense pas que nous ayons été particulièrement efficaces dans le déploiement de cette capacité pour réfléchir à la façon dont nous pourrions transformer un emploi à 20 \$ de l'heure en un poste qui pourrait être rémunéré 70 000 \$ ou 80 000 \$ par année et constituer une véritable profession pour quelqu'un.

Je ne suis pas certain qu'il s'agisse de faire venir des gens qui ont fait des études universitaires de premier cycle, je crois que cela relève davantage des collèges communautaires. C'est presque davantage un domaine de sous-ingénierie.

M. Tim Louis: Il se pourrait aussi que ce soit eux qui conçoivent le logiciel, qui conçoivent les programmes qui pourraient très bien le faire.

Votre mandat a été d'une lecture très intéressante. Vous avez parlé de rendre la transformation plus concurrentielle, plus durable et plus rentable. Nous entendons souvent des mots comme « durable » et « rentable » comme étant diamétralement opposés. Vous dites que vous travaillez avec des entreprises et que vous pouvez les rendre concurrentielles et rentables tout en étant durables.

Pouvez-vous me décrire la manière dont vous contribuez à atteindre cet équilibre afin que nous puissions l'appliquer à notre secteur de la transformation?

M. Al Mussell: Eh bien, je pense que cela fait suite à votre dernière question.

Les ressources naturelles dont nous disposons sont un des atouts du Canada. Elles constituent une base de ressources durables. Elles sont résilientes. Elles jouissent d'une excellente réputation à l'échelle internationale. Bien sûr, c'est tout à fait hors de propos par rapport à la population nationale, aux gens que nous devons nourrir.

À mon avis, cela fait de l'agroalimentaire canadien une proposition fondamentalement attrayante. Je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'il faut faire un compromis entre la durabilité et la rentabilité. Je pense que les deux vont de pair. Nous voulons favoriser ce soutien.

M. Tim Louis: D'accord, merci.

J'aimerais également m'adresser à M. Buy.

Vous avez souligné qu'au Canada, nous avons un petit marché, mais un grand territoire. Vous avez également rappelé que nous sommes fragmentés en plusieurs provinces. Pouvez-vous nous parler un peu des obstacles au commerce interprovincial que créent ces règlements et de la façon dont ils peuvent avoir une incidence — des témoins nous en ont parlé à plusieurs reprises — sur le transport et la transformation également?

M. Serge Buy: Les obstacles au commerce intérieur sont bien connus. Le Canada doit régler des questions importantes. L'Accord sur le commerce intérieur était une première étape. Il est frustrant pour les gens de ne pas pouvoir transporter les produits aussi facilement qu'ils le devraient. Le transport est un problème au Canada, le transport du grain d'un bout à l'autre du pays, etc., et divers éléments posent également problème.

En ce qui concerne le commerce intérieur, nous faisons face à des défis. Le Canada, le gouvernement fédéral, a un rôle clé à jouer pour essayer de faire preuve de leadership et de collaborer avec les provinces. J'ai parlé des incubateurs d'entreprises et de la mise en place d'un soutien accru à leur égard. Je ne pense pas non plus que nous ayons besoin d'incubateurs pour tout, dans chaque province, et c'est un enjeu clé dans notre pays lorsqu'une province a quelque chose et nous devons absolument l'avoir dans [*Difficultés techniques*].

Quand, à l'occasion, je regarde des exemples en France et en Allemagne, je constate l'existence d'un centre unique de développement pour un produit à l'échelle nationale. Au Canada, nous devons souvent en avoir 10, sans compter les 3 territoires, ce qui signifie que nous avons 10 centres de développement faibles.

[*Français*]

Le président: Merci, monsieur Buy.

[*Traduction*]

Merci, monsieur Louis.

[*Français*]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Monsieur Mussell, plus tôt, vous avez mentionné qu'il était nécessaire d'avoir un code de conduite. Cela semble faire l'unanimité.

Y a-t-il d'autres gestes que le gouvernement pourrait faire, parallèlement à ce code de conduite, afin de régler ce déséquilibre ou d'aider le marché à mieux se réglementer?

• (1625)

Le président: Avons-nous de nouveau perdu M. Buy?

M. Yves Perron: Ma question s'adresse à M. Mussell.

[*Traduction*]

M. Al Mussell: Oui, je crois avoir compris la question.

Voici ce que nous pouvons faire. Si nous cartographions mieux nos chaînes d'approvisionnement et que nous parvenions vraiment à comprendre où se trouvent les goulots d'étranglement et les inefficacités, je suis convaincu que les gens pourraient travailler ensemble, éventuellement avec le soutien du gouvernement qui pour-

rait, dans certains cas, utiliser son pouvoir de réglementation ou quelque autre moyen, pour éliminer ces inefficacités.

Je crois que certaines d'entre elles se manifestent par les exigences des acheteurs au détail.

[*Français*]

M. Yves Perron: En ce qui concerne la taxe sur le carbone ou les autres processus en vigueur au pays, vous avez mentionné être inquiet que ce soit le producteur à la base qui en absorbe le coût, au lieu que cela se fasse aux autres échelons. Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire à cet égard?

Dans le même énoncé, vous avez mentionné l'importance de protéger les frontières et de calculer l'empreinte carbone. Il s'agit d'une belle piste d'avenir qui touche la réciprocité des normes. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[*Traduction*]

M. Al Mussell: Ce qui est inquiétant au sujet de la taxe sur le carbone, bien sûr, c'est que si elle est partagée de la même façon que les relations de négociation dans les chaînes d'approvisionnement qui alimentent le commerce de détail, elle sera tout simplement reportée d'un palier à l'autre. Les transformateurs en supporteront une partie. Ensuite, ils essaieront de la reporter sur le producteur et, au bout du compte, tout reposera sur ce dernier. Ce n'est pas acceptable. Nous allons devoir trouver un moyen de partager équitablement ces coûts. La première chose à faire est d'analyser les coûts et de comprendre où ils se trouvent, puis de conclure des ententes pour qu'ils soient partagés équitablement.

Ma vision des choses a beaucoup changé au sujet des taxes frontalières. En ce qui concerne le carbone, le Canada a quelque chose à offrir. L'agriculture peut être une grande solution à certains de nos défis en matière de carbone, mais si nous assumons des coûts supplémentaires pour nous acquitter de ce mandat, alors nous avons besoin de taxes à la frontière qui nous protégeront afin que nous ne soyons pas menacés par les importations.

Le président: Merci, monsieur Mussell.

Nous allons maintenant passer à M. MacGregor pour deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Monsieur Buy, j'ai deux questions à vous poser.

Je crois qu'on vous a interrompu avant que vous ne répondiez à ma question précédente. Elle portait sur la formation en matière d'automatisation.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Serge Buy: Il me semble que nous avons plusieurs programmes d'automatisation dans les universités et les collèges communautaires qui font un excellent travail à cet égard. Je pense que nous devons nous appuyer sur les réussites et aller de l'avant.

Il est également essentiel d'intégrer l'entrepreneuriat à notre formation. L'un des problèmes que nous constatons, c'est que les gens ont d'excellentes idées, d'excellents projets, et ils ne sont pas en mesure de les concrétiser parce qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires. Nous devons faire un peu mieux à cet égard.

M. Alistair MacGregor: La motion qui oriente notre étude vise principalement à assurer la stabilité et le renouvellement de la chaîne de valeur, mais l'un des autres volets de notre étude vise également à appuyer l'objectif d'accroître la capacité locale de protéger la sécurité alimentaire. Vous en avez parlé dans votre déclaration préliminaire.

Avez-vous quelque chose à ajouter sur cet aspect particulier de notre étude?

M. Serge Buy: Absolument.

Deux des recommandations portent précisément sur l'accès accru au capital pour les usines de transformation et les usines de fabrication locales.

Nous devons tenir compte de l'aspect local. Je n'ai pas les fonds nécessaires pour appuyer leurs activités à cet égard. Les grandes entreprises internationales ont ces fonds et peuvent le faire, mais pas les petites et moyennes entreprises. Le gouvernement doit les appuyer à cet égard. Le gouvernement devrait également avoir la capacité et la volonté de promouvoir les investissements dans ces installations.

Ce sont deux choses qui pourraient être utiles, ainsi que le Programme d'aide à la recherche industrielle ou PARI, du CNRC, qui concerne principalement les petites et moyennes entreprises. La recommandation visant à permettre le financement dans le cadre de ce programme devrait également être utile.

M. Alistair MacGregor: C'est formidable. Merci beaucoup.

Ce sera tout pour moi, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Cela met fin à notre première heure de réunion.

Je tiens à remercier nos témoins, M. Mussell et M. Serge Buy, directeur général du Conseil de l'innovation agroalimentaire.

Nous allons faire une pause de quelques minutes avant d'accueillir les nouveaux témoins.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1635)

[Français]

Le président: Je souhaite la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

[Traduction]

Pour notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons M. Rob Lipsett, président, et M. Richard Horne, directeur exécutif, Beef Farmers of Ontario.

Bienvenue, messieurs Lipsett et Horne.

De l'Association des transformateurs laitiers du Canada, nous accueillons M. Michael Barrett, président, et M. Mathieu Frigon, président-directeur général.

Bienvenue, messieurs Barrett et Frigon.

Nous allons commencer par Beef Farmers of Ontario.

Vous disposez de sept minutes et demie. Vous pouvez partager cela comme bon vous semble.

M. Rob Lipsett (président, Beef Farmers of Ontario): Merci.

Bonjour. Je m'appelle Rob Lipsett et je suis un producteur de bœuf du comté de Grey, en Ontario. Je suis président de Beef Farmers of Ontario. Je suis accompagné aujourd'hui de Richard Horne, directeur exécutif. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Bien que la pandémie de COVID-19 ait mis davantage l'accent sur la capacité de transformation, le secteur du bœuf de l'Est du Canada doit faire face depuis un certain temps à des problèmes de capacité en raison de divers facteurs ayant provoqué des goulots d'étranglement périodiques de l'offre, une importante pression à la baisse sur les prix à la ferme et la perte de débouchés commerciaux.

Au cours des cinq dernières années, le taux d'utilisation de la transformation sous inspection fédérale dans l'Est du Canada est passé de 71 % en 2015 à 100 % en 2020. De plus, les chiffres de la transformation provinciale en Ontario ont augmenté d'environ 20 % par rapport à 2019 et aux moyennes sur cinq ans. Certains éleveurs de bovins doivent attendre de quatre à six mois, et dans bien des cas jusqu'à un an, pour que leur bétail soit transformé dans des installations provinciales. CanFax estime que les pénuries de capacité de transformation du bœuf se sont traduites par une perte de revenus de 129 millions de dollars en 2020 pour les agriculteurs de l'Est du Canada.

Pour améliorer la capacité de transformation, nous recommandons quatre domaines d'intervention clés. Il s'agit de faire des investissements stratégiques dans le secteur, de combler les pénuries de main-d'œuvre, de s'attaquer aux différences réglementaires entre le Canada et les États-Unis et de créer des outils permanents pour aider à atténuer les perturbations de la transformation.

D'abord, le gouvernement doit continuer d'investir dans le secteur. Nous devons simplifier les programmes et veiller à ce que les guichets de financement aient suffisamment de marge de manœuvre pour donner aux installations le temps de planifier et d'exécuter. Axer les programmes sur les résultats et cesser de brider les investissements des entreprises dans l'accroissement de la capacité. Les financements devraient être attribués en priorité aux projets qui sont les plus en mesure d'accroître la capacité de production. Une combinaison de financement à frais partagés, de prêts sans intérêt et de prêts non remboursables devrait être offerte pour aider à effectuer des investissements en capital afin de stimuler la production et d'améliorer l'efficacité.

Entre 2008 et 2017, les exportations agricoles du Canada ont augmenté trois fois plus rapidement que la moyenne canadienne. L'an dernier, les exportations de bœuf canadien ont augmenté de 17 % et il y a encore place pour une croissance supplémentaire. La capacité du secteur à maintenir des emplois malgré la COVID-19 confère à l'agriculture une place prioritaire dans la reprise économique. Pour tirer parti des possibilités d'exportation, nous recommandons la création d'un fonds de développement des exportations de l'industrie afin d'appuyer les efforts de diversification des exportations et d'éliminer les obstacles au commerce. Par exemple, le fonds pourrait permettre aux transformateurs de demander un financement de contrepartie à l'appui d'une capacité accrue en matière de sélection des produits admissibles, de modification des interventions en matière de salubrité des aliments pour répondre aux exigences particulières des pays ou d'investissement stratégique visant à stimuler la croissance et à améliorer l'efficacité.

L'accès à la main-d'œuvre est un autre sujet de préoccupation. Selon une étude réalisée par Compétences Transformation Alimentaire Canada, le secteur de la viande affichait un taux de postes vacants d'environ 13 %, comparativement à d'autres entreprises alimentaires qui affichaient un taux moyen de 2 à 4 %. En Ontario, cela représente environ 2 400 postes vacants et une perte de productivité de 1,2 milliard de dollars. Il nous faut une stratégie nationale pour attirer, former et retenir les travailleurs grâce à des investissements et à du soutien en formation et en éducation. Il faut également recentrer les programmes des travailleurs étrangers sur les programmes permanents. Le projet pilote sur la main-d'œuvre dans le secteur agroalimentaire était une bonne première étape, mais nous devons en faire plus. Il y a des douzaines de pays qui ont beaucoup de travailleurs prêts à venir ici pour occuper les emplois. Il faut créer des voies d'accès pour faciliter cela.

Je vais maintenant céder la parole à M. Horne qui terminera cet exposé.

• (1640)

M. Richard Horne (directeur exécutif, Beef Farmers of Ontario): Bonjour. Merci, monsieur Lipsett, et merci, monsieur le président.

Une autre question que nous voulions aborder aujourd'hui, qui participe à des défis liés à la capacité de transformation, découle d'un problème commercial persistant avec la Corée du Sud, qui a une incidence négative sur l'intérêt des abattoirs américains pour l'achat de bétail canadien. La Corée du Sud exige que les expéditions du Canada soient interrompues si un autre cas d'ESB était découvert au Canada. Comme les États-Unis ne sont pas soumis à cette exigence, les transformateurs américains — qui feraient autrement concurrence à notre bétail ici au Canada — hésitent à le faire, car ils doivent séparer ces animaux et les transformer pendant des quarts de travail réservés. C'est un coût que la plupart des transformateurs américains ne sont pas prêts à assumer.

Les législateurs canadiens doivent faire pression pour que ce problème avec la Corée du Sud soit résolu et que cette exigence soit levée. Bien que nous préférions toujours que le bétail canadien soit transformé au pays, le problème sud-coréen a réduit l'espace de transformation et la concurrence pour nos bovins.

Nous devons également réviser immédiatement les exigences du Canada en matière d'élimination des matières à risque spécifiées, les MRS. C'est une relique de l'époque de l'encéphalopathie spongiforme bovine ou l'ESB. Les exigences du Canada ont créé pour nos producteurs et nos transformateurs des règles du jeu très inégales entre nous et les Américains, et ces règles ne sont plus appuyées par la science. L'écart de coût actuel entre les deux pays est important. En moyenne, les transformateurs canadiens enlèvent environ 58 kilos de MRS sur les animaux de plus de 30 mois, alors qu'aux États-Unis on ne parle que de 900 grammes environ.

Le Conseil des viandes du Canada estime que cela coûte à notre secteur plus de 30 millions de dollars par année en perte de valeur, et il y a aussi d'autres coûts connexes pour d'autres catégories d'animaux que nous commercialisons ici au pays. La viande perdue lors du retrait de la colonne vertébrale chez les animaux de plus de 30 mois au Canada peut être prélevée aux États-Unis, puis revendue aux consommateurs au Canada, ce qui en plus du coût ajoute à la disparité et au manque d'équité entre les deux systèmes.

Bien que nous soyons heureux de constater que les discussions avec l'ACIA en vue de remédier à cette disparité ont commencé,

l'objectif doit être d'harmoniser pleinement nos règles sur les MRS avec celles des États-Unis dès que possible. Cela aura des avantages immédiats pour le secteur canadien.

Enfin, je tiens à souligner la nécessité, en réponse à la COVID-19, de maintenir l'accès aux mêmes genres de programmes de retrait que ceux mis en œuvre cette année dans le cadre d'Agri-reliance. Ces programmes aident les agriculteurs à gérer les goulots d'étranglement de l'offre causés par les perturbations de la transformation. Si nous avons besoin de cet outil de nouveau, nous devons nous assurer qu'il sera rapidement accessible cette année. Quand l'usine de Cargill à Guelph a fermé ses portes pendant la période des fêtes, par exemple, en raison des difficultés liées à la COVID-19, nous avons pu rapidement déclencher ce programme, ce qui a été formidable.

Ce type de programme devrait devenir un outil permanent pour aider à atténuer les catastrophes et à réduire la capacité de transformation disponible. Les inondations, les incendies, les épidémies de maladies humaines ou animales et les arrêts de travail pourraient être mieux gérés si nous avons accès à cet outil de façon plus permanente.

Voilà qui conclut nos recommandations. Merci.

• (1645)

Le président: Merci, monsieur Horne. Vous avez terminé juste à temps.

Nous passons maintenant à l'Association des transformateurs laitiers.

Vous avez sept minutes et demie. Vous pouvez partager votre temps si vous le souhaitez.

M. Michael Barrett (président, Association des transformateurs laitiers du Canada): Merci.

Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Je vous remercie de m'avoir invité aujourd'hui pour discuter des points de vue des transformateurs laitiers sur la capacité de transformation alimentaire de notre pays.

Je suis le président du conseil d'administration de l'Association des transformateurs laitiers du Canada, ainsi que le PDG de la coopérative Aliments Gay Lea. Je suis accompagné aujourd'hui par M. Mathieu Frigon, président et chef de la direction de l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

La transformation laitière est la deuxième plus grande industrie de transformation alimentaire au Canada. Elle contribue à plus de 18 milliards de dollars par an au PIB du pays, soutient la production laitière de plus de 10 000 fermes canadiennes et emploie 24 500 Canadiens dans 471 usines à travers le pays.

Pour les transformateurs laitiers, il existe deux domaines clés dans lesquels des améliorations pourraient contribuer au renouvellement de l'industrie de la transformation laitière canadienne afin de rétablir les investissements et de stimuler la croissance. Le premier porte sur les répercussions de l'accès au marché laitier accordé dans le cadre de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM par l'élaboration d'un programme de compensation pour les transformateurs laitiers. Le second porte sur le traitement inéquitable des fournisseurs par les plus grands détaillants en alimentation au Canada et la création d'un code de conduite pour les détaillants en alimentation pour y remédier.

Comme nous en avons déjà discuté avec ce comité par le passé, l'accès au marché laitier prévu par des accords commerciaux comme l'AECG, le PTPGP et l'ACEUM a créé un climat d'incertitude qui a eu un effet dissuasif sur l'investissement et l'innovation dans la capacité de transformation laitière du Canada. Lorsqu'ils seront pleinement mis en œuvre, l'accès accordé dans le cadre de ces accords représentera environ 10 % du marché canadien, soit environ 300 millions de dollars de pertes annuelles en matière de marge nette. Ceci équivaut à la perte de 15 à 20 fromagers de taille moyenne au Canada. De plus, l'ACEUM impose des restrictions à nos exportations de certains types d'ingrédients laitiers. Depuis la conclusion des négociations de l'AECG en 2013, la transformation laitière est en fait la seule industrie de transformation alimentaire qui affiche une croissance négative du PIB parmi les 10 industries de transformation alimentaire sur lesquelles des données sont collectées par Statistique Canada, et les accords commerciaux y sont pour beaucoup.

Le gouvernement canadien a fait des promesses répétées « d'indemnisation complète et équitable » pour les secteurs soumis à la gestion de l'offre. La semaine dernière, les producteurs laitiers ont commencé à recevoir une indemnisation importante. Notre industrie attend toujours un signe de l'intention du gouvernement d'annoncer des compensations aux transformateurs laitiers pour leurs pertes.

Soutenir la production à la ferme sans prendre de mesures pour soutenir la capacité de transformation n'est pas reconnaître que la gestion de l'offre est un système. Sa viabilité à long terme exige que ses industries de production et de transformation soient en bonne santé et en pleine croissance.

Un programme d'indemnisation des transformateurs laitiers est nécessaire pour garantir que nous continuons à investir dans notre avenir face à l'augmentation des importations et pour garantir que les produits fabriqués au Canada que les consommateurs veulent soient disponibles à l'avenir. Un programme de compensation comprenant des outils tels que des contributions non remboursables pour les investissements et des crédits d'impôt remboursables pourrait améliorer la compétitivité et favoriser les investissements dans la capacité de transformation et la modernisation.

Les indemnités versées aux transformateurs doivent être considérées non pas comme un simple appui ou de la charité, mais comme un investissement dans la capacité de transformation nationale, les emplois canadiens et la croissance économique.

Je cède maintenant la parole à M. Frigon.

M. Mathieu Frigon (président-directeur général, Association des transformateurs laitiers du Canada): Merci, monsieur Barrett.

[Français]

Les pratiques déloyales des plus grands détaillants en alimentation du Canada constituent une autre entrave majeure qui empêche non seulement les transformateurs laitiers, mais aussi l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire d'atteindre leur potentiel.

Les annonces récentes des grands détaillants en alimentation concernant de nouveaux frais pour les fournisseurs ont suscité beaucoup d'attention. Cela fait partie d'un problème beaucoup plus vaste et de longue date qui a réduit les investissements et l'innovation et érode lentement la capacité de transformation alimentaire du Canada.

On estime que les frais, les déductions et les coûts administratifs nécessaires pour simplement mettre les produits en vente au détail ont augmenté deux fois plus vite que les ventes au cours des cinq dernières années. C'est ce qu'on appelle les dépenses de commercialisation, et elles sont nettement plus élevées au Canada que dans d'autres pays. Par exemple, aux États-Unis, les dépenses de commercialisation représentent 18 % des coûts des fournisseurs, alors qu'ici, au Canada, elles représentent environ 28 %.

Cette situation constitue un frein majeur à l'expansion et à la croissance, en particulier pour les petites et moyennes entreprises de transformation alimentaire.

L'argent versé aux grands détaillants en alimentation sous forme de frais, pénalités et déductions arbitraires, c'est de l'argent qui n'est simplement pas réinvesti dans les installations, dans de nouveaux produits et dans la création d'emplois. À long terme, cela pourrait avoir de graves répercussions sur la production alimentaire intérieure du Canada.

Comme l'ont fait remarquer d'autres personnes qui ont fait des présentations devant le Comité, tout cela est rendu possible en raison de la concentration dans le marché de détail alimentaire du Canada. Cinq grands détaillants contrôlent 80 % du marché. À titre de comparaison, le plus grand transformateur alimentaire ne contrôle pas plus de 3 % du volume d'un détaillant donné.

S'il y a une chose que la pandémie a démontrée, c'est l'importance de la résilience des systèmes. En tant que pays, si nous voulons sérieusement améliorer la production locale et rendre notre système agroalimentaire plus résilient, notre chaîne de valeur alimentaire doit être rééquilibrée afin de donner une chance aux fournisseurs alimentaires. Nous pensons que c'est là qu'un code de conduite pour les détaillants en alimentation entre en jeu.

• (1650)

Le président: Est-ce que vous avez terminé?

[Traduction]

Désolé. Allez-y.

M. Michael Barrett: J'allais dire une dernière phrase et conclure.

Le président: Oui, allez-y.

M. Michael Barrett: Un code pourrait favoriser une plus grande responsabilisation et une plus grande transparence dans la relation entre les détaillants et les fournisseurs et créer l'environnement équilibré et concurrentiel nécessaire pour soutenir la croissance de la chaîne de valeur alimentaire.

Nous vous remercions du temps que vous nous avez accordé aujourd'hui.

Le président: Merci, messieurs Barrett et Frigon.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par un tour de six minutes.

Madame Rood, vous avez six minutes.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Je vais commencer par les représentants de l'industrie du bœuf.

Je m'inquiète personnellement des répercussions de cette pandémie sur les producteurs de bœuf de ma circonscription et sur leur capacité de transformation. Je crois comprendre que lorsqu'il y a des retards dans la transformation des bovins, cela peut se traduire par des coûts imprévus d'alimentation, mais cela peut aussi entraîner des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement interne des exploitations bovines.

Je me demande si vous pouvez nous parler davantage des répercussions financières pour vos intervenants et de la façon dont ces retards influent sur leur marge bénéficiaire.

M. Richard Horne: Je vous remercie de votre question.

Oui, les retards dans la transformation des animaux entraînent des coûts importants pour les producteurs, sous forme de rabais aux transformateurs pour les bovins en surpoids. De toute évidence, le coût de l'alimentation d'un animal pendant de plus longues périodes a aussi des répercussions énormes, qui se chiffrent à des centaines de dollars par tête chaque jour, lorsque les animaux tardent à arriver sur le marché. C'est important et les producteurs n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre pour absorber ou atténuer ces coûts.

Mme Lianne Rood: Merci, monsieur Horne.

J'ai aussi entendu dire que certaines exploitations bovines en Ontario ont dû expédier leur bétail jusqu'en Alberta pour la transformation, en raison d'un manque de capacité de transformation en Ontario, qui a été aggravé par la pandémie. Si je comprends bien, environ 90 % du marché de la transformation du bœuf est contrôlé par deux entités. Vous en avez parlé brièvement.

Pensez-vous que des solutions à court et à long terme seront mises en œuvre dans un avenir rapproché pour atténuer le problème que nous avons ici en Ontario?

M. Richard Horne: Je pense que nous en avons parlé dans notre exposé.

Les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie privée font des investissements énormes pour s'assurer que les transformateurs qui sont en activité ici ont les outils dont ils ont besoin pour étendre leurs activités, améliorer leur efficacité et élaborer des plans de croissance à l'échelle nationale, ainsi que tirer parti de l'énorme potentiel des marchés d'exportation.

Je pense qu'il faut faire davantage pour aider les petites et moyennes entreprises à accroître leur capacité, à l'échelle locale, provinciale et fédérale.

J'invite M. Lipsett à commenter s'il le souhaite.

Je pense que certains des éléments de la réglementation que nous avons mentionnés, l'enlèvement du matériel à risque spécifié... La question de la Corée du Sud est également très importante, tout comme l'ouverture de l'accès à la transformation au sud de la frontière. Cela sera également essentiel pour aider à régler ce problème.

• (1655)

M. Rob Lipsett: J'ajouterais que ce que nous avons vu lorsque les usines fédérales avaient un arriéré de bovins dans le secteur de la transformation, c'est que nos usines provinciales ont vraiment intensifié leurs activités pour essayer d'atténuer une partie de cet arriéré. Nos chiffres pour 2020 montrent qu'elles ont augmenté leur capacité de près de 25 %. Après s'être heurtées à un mur, elles se sont interrogées sur la façon dont elles pourraient obtenir du financement pour l'expansion de leurs infrastructures et l'accès à la main-d'œuvre et à la technologie. Je pense qu'il faut combiner tous

ces éléments pour trouver des solutions à court et à long terme à notre arriéré de transformation.

Je pense que si nous pouvions nous asseoir ensemble et chercher une façon d'assurer une sorte de financement, d'élaborer des plans pour l'immigration de la main-d'œuvre ou la création d'un lien entre l'emploi et le statut de résident permanent, cela aiderait à atténuer une partie du stress dans les exploitations agricoles.

Mme Lianne Rood: Des solutions seront-elles bientôt mises en œuvre en Ontario ou la démarche est-elle toujours en cours?

M. Rob Lipsett: Dans le cadre du dernier Partenariat canadien pour l'agriculture, qui a été annoncé avant le début de l'année, un programme partagé entre le gouvernement fédéral et notre gouvernement provincial était prévu. Je crois qu'il s'agissait d'un programme de 4 millions de dollars. Nous avons vu cet argent être accaparé très rapidement par tous les transformateurs de l'Ontario.

C'était positif qu'ils souhaitent avoir accès à ce genre de financement, qu'ils puissent en faire plus.

Nous avons besoin de plus de plans de ce genre, et ils pourraient accélérer la production assez rapidement.

Mme Lianne Rood: Merci beaucoup.

Monsieur Barrett, vous avez parlé des frais imposés par les géants de l'alimentation au détail, des pénalités et des coûts spéciaux, qui touchent particulièrement les intervenants que vous représentez. Je sais que vous en avez parlé brièvement, mais je veux vérifier si j'ai raison de penser que les transformateurs laitiers qui achètent des produits laitiers achètent les produits des producteurs à un prix soumis à la gestion de l'offre.

M. Michael Barrett: C'est exact. Nous achetons du lait et il est soumis à la gestion de l'offre, c'est-à-dire un prix fixé en fonction de l'utilisation finale qui sera faite du produit laitier.

Nous n'exerçons pas de pression sur les producteurs. J'ai entendu cela dans le dernier groupe de témoins. En fait, ce sont les détaillants qui exercent une pression sur nous en tant que transformateurs.

Mme Lianne Rood: Si les producteurs laitiers achètent des produits laitiers à un prix soumis à la gestion de l'offre, ai-je raison de penser que lorsque les détaillants en alimentation imposent de nouveaux frais, des pénalités ou des coûts spéciaux, cela se répercute directement sur la marge bénéficiaire des transformateurs, et que vous n'avez aucun moyen de faire assumer ces frais, pénalités ou coûts spéciaux par ceux à qui vous vendez ces produits?

M. Michael Barrett: Il y a quelque chose d'ironique. Il est vrai que nous n'avons pas la capacité de faire assumer ces frais, parce que ceux qui nous les imposent sont ceux-là mêmes vers qui nous nous tournons pour faire augmenter les prix, ce qui fait que...

Le président: Merci, monsieur Barrett et madame Rood.

Mme Lianne Rood: Merci.

[Français]

Le président: Madame Bessette, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mes questions s'adresseront aux représentants de l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

Selon un récent rapport du Conseil de l'innovation agroalimentaire, il existe un manque de recherche et d'innovation, ce qui nuit à la croissance de l'industrie de la transformation et à sa compétitivité internationale.

Selon vous, quelles mesures sont nécessaires à long terme afin d'encourager l'innovation et les avancées technologiques au sein de l'industrie?

M. Mathieu Frigon: Je vais répondre en premier, puis je vais laisser M. Barrett ajouter ses remarques.

Nous sommes bien au fait de ce rapport. Par contre, l'industrie laitière n'a pas été consultée dans le cadre de ce rapport.

À mon avis, la première étape, c'est le programme d'indemnisation que nous avons mentionné dans notre présentation. Comme nous le disions, il ne s'agit pas d'envoyer un chèque par la poste. Nous voulons un programme qui permettra à l'industrie de se positionner à long terme afin de favoriser les investissements. Je pense que cette première étape est obligatoire.

Comme nous l'avons dit dans notre présentation, la pression exercée par les détaillants, les répercussions découlant de l'accès qui a été accordé dans le cadre des ententes de commerce international, en plus des contraintes qui nous seront imposées concernant l'exportation d'ingrédients laitiers, rendent ce programme absolument nécessaire. C'est ce genre de programme qui va permettre d'améliorer les investissements et l'innovation dans l'industrie de la transformation laitière.

• (1700)

[Traduction]

M. Michael Barrett: Je ne peux qu'ajouter que l'innovation et les investissements vont de pair et que les deux sont nécessaires. Étant donné notre petite population — j'ai entendu cela également dans le dernier groupe de témoins —, la capacité d'innover et de chercher des marchés ailleurs est un élément essentiel de la croissance, et ce fonds de modernisation est un élément essentiel pour y arriver, comme l'a souligné M. Frigon.

Mme Lyne Bessette: Merci beaucoup.

[Français]

Quelle importance accordez-vous à l'automatisation, en ce qui concerne l'innovation et la croissance dans votre secteur?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Je vais commencer, puis je céderai la parole aux représentants des producteurs de bœuf.

L'automatisation est certainement un élément essentiel. Comme je l'ai entendu dans le dernier groupe de témoins, la main-d'œuvre est en train de devenir un obstacle important à notre capacité d'aller de l'avant. Comme je l'ai mentionné, le secteur alimentaire, même s'il a connu des montagnes russes pendant la pandémie, a été en mesure de répondre aux besoins de l'industrie canadienne et des consommateurs canadiens. Cependant, l'automatisation est un élément essentiel, parce qu'il est de plus en plus difficile d'attirer de la main-d'œuvre, d'attirer des gens, qu'il s'agisse de main-d'œuvre qualifiée ou même de main-d'œuvre en général. Je dirais que même pendant cette pandémie, de nombreux transformateurs d'aliments sont à la recherche de personnel et ont de la difficulté à obtenir l'aide nécessaire pour continuer de croître et maintenir leurs activités.

M. Richard Horne: J'ajouterais simplement que, pour ce qui est du bœuf — les transformateurs peuvent vous dire ce dont ils ont besoin — nous endossons ce que M. Lipsett a mentionné dans son exposé. Il faut faire en sorte que les programmes de financement soient suffisamment ciblés et comportent suffisamment de marge de manœuvre pour permettre aux entreprises de décider de la meilleure façon de mettre en œuvre les avancées au chapitre de la technologie et de l'automatisation dans leurs usines, afin de stimuler l'innovation et la croissance. Ce serait là notre principale recommandation à cet égard.

Mme Lyne Bessette: Merci.

[Français]

Ma prochaine question s'adresse encore aux représentants de l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

Vous avez brièvement parlé du fait que l'industrie de la transformation alimentaire connaît des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre, particulièrement lorsqu'il s'agit d'emplois plus spécialisés.

Avez-vous des commentaires à faire au sujet de cette pénurie de main-d'œuvre? Quelles solutions le gouvernement pourrait-il apporter à ce problème?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Je suis certainement d'accord qu'il est essentiel d'avoir des domaines spécialisés. Je pense que, dans certains domaines, ce qu'il nous fait, c'est l'accès à des programmes de soutien. Par exemple, je ne suis pas le plus grand transformateur de produits laitiers, mais je pourrais probablement embaucher entre 15 et 20 apprentis de toutes sortes, qu'il s'agisse de techniciens en contrôleurs programmables ou d'électriciens. Nous avons besoin d'un programme national qui nous permettra de financer cela.

Cela va toutefois plus loin. Il s'agit de l'ensemble des compétences — celles des fromagers, par exemple. Il n'y a pas nécessairement l'infrastructure nécessaire pour appuyer ce genre de mise en valeur des compétences. Nous devons l'importer.

Dans ma vie, je suis aussi conseiller scolaire. Je continue toujours de faire valoir qu'il y a de très nombreuses options différentes de programmes coopératifs et de façons de les appuyer. Il est essentiel que les transformateurs laitiers du Canada comprennent qu'il y a d'autres solutions à part recruter des diplômés, comme l'appui de la formation et l'encouragement des jeunes dans ces programmes.

Mme Lyne Bessette: Merci beaucoup.

Il ne me reste que 20 secondes, alors ça va. Merci.

[Français]

Le président: Merci, madame Bessette.

Je cède maintenant la parole à M. Perron pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également les témoins d'être parmi nous.

Je vais commencer par m'adresser aux représentants de l'Association des transformateurs laitiers du Canada.

J'aimerais revenir sur l'indemnisation. Vous avez dit qu'on vous avait fait des promesses pour compenser l'accès à 10 % du marché consenti dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ainsi que de l'Accord Canada—État-Unis—Mexique, mais que vous n'avez encore rien reçu.

Avez-vous eu des discussions avec le gouvernement? Avez-vous établi des montants avec lui? Est-ce qu'il y a eu des avancées ou est-ce que rien n'a été fait?

• (1705)

M. Mathieu Frigon: Nous avons eu des discussions, mais cela fait déjà un certain temps. On nous a fait plusieurs promesses. La dernière promesse est celle qui se trouve dans la lettre de mandat de la ministre. Cela dit, au cours des dernières semaines, nous n'avons pas eu de discussions portant précisément sur les indemnités.

M. Yves Perron: J'aimerais que vous m'expliquiez l'effet nocif d'insécurité que cela a eu sur le secteur.

L'étude que nous menons présentement vise à augmenter la capacité de transformation. Or j'ai l'impression que, dans votre secteur, c'est l'inverse qui se produit.

M. Mathieu Frigon: C'est tout à fait juste: cela crée énormément d'incertitude. On parle souvent de cet accès à 10 % du marché, mais on parle moins des répercussions de ces ententes sur la proportion restante, soit 90 % du marché. Ce que l'AECG nous a permis de constater, c'est que les importations de fromage ont eu des répercussions sur l'ensemble de la structure de prix du marché. Cela a donc eu des conséquences sur les marges dans 100 % du marché, et non seulement dans la portion du marché touchée par les nouvelles ententes d'accès. Cela a vraiment eu un effet global.

Comme nous l'avons dit dans notre introduction, nous n'en sommes pas fiers, mais, depuis 2013, non seulement nous sommes l'industrie de la transformation alimentaire qui a connu les moins bons résultats, mais nous sommes aussi la seule à avoir eu une croissance négative du PIB. Pourquoi est-ce ainsi depuis 2013? C'est en 2013 qu'on a annoncé la conclusion d'un accord avec l'Europe. Depuis ce temps, c'est loin d'être la joie pour la transformation laitière. D'ailleurs, les chiffres le démontrent; les chiffres ne mentent pas.

M. Yves Perron: Avez-vous peur d'être laissés pour compte et de ne pas avoir d'indemnités? Les engagements sont-ils clairs et fermes?

M. Mathieu Frigon: Les engagements sont clairs et fermes, mais nous sommes toujours en attente. Comme vous le savez, les producteurs ont fait l'objet de deux annonces: une à la fin de l'été 2019 et une autre tout juste avant les Fêtes. Chaque fois, nous avions de l'espoir, étant donné que les promesses étaient très claires. Cependant, jusqu'à maintenant, nous avons attendu en vain.

M. Yves Perron: Si vous étiez indemnisés comme promis, cela vous aiderait à innover et à apporter des améliorations technologiques, ce qui correspond à notre sujet d'étude. Est-ce que je me trompe en affirmant cela? Vous demandez des crédits d'impôt et un programme pour l'innovation, n'est-ce pas?

M. Mathieu Frigon: En effet.

Je vais laisser M. Barrett vous donner plus de détails.

M. Yves Perron: Merci.

[Traduction]

M. Michael Barrett: Oui, et pour répondre à votre question, le concept du soutien de la rémunération vise à nous permettre de réinvestir et de réinventer notre industrie pour être en mesure de faire face à la nouvelle réalité du marché. Compte tenu des restrictions touchant les exportations de produits, ces dernières ayant été un élément de croissance important, la capacité pour nous de nous réinventer est un critère important pour pouvoir arriver à un équilibre. On ne peut pas continuer à soutenir les producteurs sans comprendre qu'il faut aussi une capacité de transformation.

Encore une fois, nous ne nous opposons pas à l'indemnisation des producteurs. Je fais partie d'une coopérative. Nous ne sommes pas contre, mais nous recherchons une certaine équité, parce que la modernisation de notre industrie doit pouvoir se faire, et notre industrie doit pouvoir se réinventer parce que nous devons être en mesure de nous adapter à un nouveau marché et à la réalité mondiale des secteurs où nous pouvons être concurrentiels et de ceux où nous ne pouvons plus l'être, compte tenu des restrictions commerciales qui sont maintenant imposées en vertu des accords commerciaux.

[Français]

M. Yves Perron: Merci, monsieur Barrett.

J'aimerais maintenant que vous me parliez du code de conduite pour l'industrie alimentaire visant à répondre à la concentration des détaillants. Vous avez insisté là-dessus en disant que c'était une recommandation de base.

Si jamais le comité de travail n'arrivait pas à établir un code, quelles seraient les répercussions sur vous et sur votre industrie?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Il y a certainement une initiative en cours et un certain nombre d'associations se réunissent. Il y a un comité, coprésidé par la ministre de l'Agriculture, qui s'occupe de cela.

Je peux seulement vous donner l'exemple récent de Walmart et de Loblaw's, où on a demandé de façon unilatérale 1,25 %. Il est question de l'industrie laitière, de l'industrie alimentaire, où les marges sont serrées. Il y aura donc un impact incroyable. Ce n'est pas la première demande. Nos membres peuvent vous parler des multiples demandes qui leur ont été imposées au cours de la dernière décennie. Je travaille dans ce secteur depuis 20 ans. Ce n'est qu'une succession de demandes.

Cela nous permettrait d'avoir une certaine prévisibilité au moment de faire des investissements. Vous pouvez faire un investissement aujourd'hui et, pour répondre à votre question, il se peut que des restrictions s'appliquent aux prix que vous allez pouvoir obtenir et que vous vous retrouviez coincés entre les producteurs — que nous appuyons, encore une fois — et les détaillants.

• (1710)

Le président: Merci, monsieur Barrett.

[Français]

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Nous allons maintenant passer à M. MacGregor, pour six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins. Nous sommes très heureux de votre présence.

Messieurs Barrett et Frigon, je vais commencer par vous.

Pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail pourquoi ce code de conduite est important? Je sais que les sept minutes dont vous disposez pour votre déclaration préliminaire sont assez courtes, alors avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Michael Barrett: Je vais commencer, puis je laisserai M. Frigon terminer.

Je n'avais pas tout à fait terminé, et je vous suis très reconnaissant de me permettre d'élaborer davantage.

Tout d'abord, nous ne demandons pas quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs. Comme je l'ai mentionné dans le mémoire qui a été présenté, le Royaume-Uni, l'Australie et la Norvège ont également des codes de conduite qui sont facultatifs.

En fait, si vous lisez le rapport du Royaume-Uni, le rapport annuel du vérificateur, vous constaterez que les consommateurs, les détaillants et les transformateurs sont bien servis. Ils ont constaté une diminution nette du prix des aliments sur le marché.

Ce que cela nous permettra de faire en tant que transformateurs, c'est de ne pas être laissés de côté ou coincés par une décision arbitraire.

J'aimerais mettre les choses en contexte. Si l'un de nos détaillants décide qu'il a besoin d'un nouveau système informatique pour son entrepôt, il nous en fait assumer les coûts. Ils nous imputent les coûts de leur modernisation et du réaménagement de leurs magasins. À qui les transformateurs peuvent-ils s'adresser pour récupérer cet argent? Nous ne pouvons pas nous tourner vers ceux-là mêmes qui prélèvent ces droits. Cela a créé une telle incertitude que la notion même de capacité d'investir dans l'innovation est disparue. Toutefois, nous avons besoin de la transformation au Canada pour appuyer nos producteurs.

Je vais céder la parole à...

Je suis désolé.

M. Alistair MacGregor: J'allais simplement dire que de mon point de vue de consommateur, lorsque je me promène à l'épicerie, je ne me rends pas vraiment compte de ce qu'il faut pour qu'un produit laitier ou un autre produit se retrouve dans cette zone très visible, ni des coûts cachés.

J'ai consulté le site Web du Bureau de la concurrence. Il y est question de la position dominante sur le marché et des abus à ce chapitre. Vous avez parlé des cinq grands qui contrôlent 80 % du marché de détail au Canada. Lorsque je commence à examiner ce qui constitue un abus au chapitre de la position dominante...

Vous n'êtes pas en concurrence directe avec les détaillants, mais les pénalités qu'ils imposent et le fait qu'ils demandent constamment plus...

Vous avez parlé un peu du rôle que le gouvernement fédéral peut jouer vis-à-vis des provinces. Y a-t-il quoi que ce soit d'autre que nous, en tant que comité, pourrions inciter le gouvernement fédéral à faire?

M. Michael Barrett: Nous reconnaissons que la responsabilité d'un tel code de conduite incomberait aux provinces. Nous comprenons cela. Nous reconnaissons qu'il y a une initiative fédérale, un comité mixte, qui va de l'avant, mais même en l'absence d'une capacité législative d'intervenir, il y a une obligation morale, et je pense que c'est peut-être de ce côté que pourrait venir le soutien à

cette idée: la volonté d'appuyer des règles du jeu équitables, de veiller à ce qu'il y ait de la concurrence et à ce que les consommateurs soient bien servis dans notre pays. C'est peut-être à ce niveau que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle.

Ce sont les consommateurs et leur capacité de choisir de façon égale et équitable lorsqu'ils parcourent les allées qui sont en jeu. Il ne s'agit pas de savoir combien d'argent il faut pour qu'un produit se retrouve sur les tablettes. Nous devons tous être concurrentiels. Nous comprenons cela. Nous sommes prêts. Nous voulons simplement que la concurrence soit équitable.

• (1715)

M. Alistair MacGregor: Monsieur Frigon, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Mathieu Frigon: Oui. L'expérience du Royaume-Uni est très intéressante. En 2013, lorsque leur propre Bureau de la concurrence a publié un rapport — et c'est ce rapport qui a mené à la mise en œuvre d'un code — il y était question de la protection des consommateurs. Selon le rapport, en fin de compte, ce sont les consommateurs qui assument les coûts de la réduction des investissements et de l'innovation chez les transformateurs d'aliments. C'est cela qui a justifié principalement la mise en œuvre d'un code au Royaume-Uni.

Il est intéressant de noter que le code du Royaume-Uni fait l'objet d'un examen législatif tous les trois ans. Le dernier code a été publié l'an dernier, et aucun intervenant, pas plus les agriculteurs que les consommateurs, ne s'en plaint. Je dirais que c'est presque du jamais vu, un règlement de l'État que tous les intervenants disent essentiellement apprécier.

Cela représente certainement une occasion pour le Canada de protéger les consommateurs et d'améliorer toute la chaîne de valeur alimentaire.

M. Alistair MacGregor: Si la situation ne change pas, j'imagine que cela nuira beaucoup à la sécurité alimentaire de notre pays: le fait que les petits transformateurs soient obligés d'offrir leurs produits laitiers uniques à un fournisseur et à un détaillant populaires.

Je vous remercie tous les deux de votre contribution à notre étude.

Mon temps de parole est écoulé, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Nous allons maintenant passer à la série de questions de cinq minutes.

[Français]

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous cet après-midi.

Ma première question s'adresse à M. Barrett ou à M. Frigon.

Vous avez déjà eu des discussions sur deux des ententes signées dans le passé. Dans la lettre de mandat de la ministre, il était question de faire avancer le dossier des indemnités, mais, dans le cadre de l'ACEUM, rien n'a été proposé non plus.

M. Mathieu Frigon: Effectivement, nous avons vu la lettre de mandat, mais rien de plus concret n'a été proposé.

M. Richard Lehoux: Au-delà des mots, aucune action n'a été entreprise.

Quelle forme d'indemnisation serait pertinente, selon vous? Vous avez dit tout à l'heure qu'il ne s'agissait pas d'avoir un chèque. En ce qui concerne l'automatisation et le renouvellement de l'équipement pour l'ensemble des transformateurs, avez-vous proposé des pistes de solution à la ministre ou au ministère?

M. Mathieu Frigon: Je vais laisser M. Barrett répondre à cette question.

[Traduction]

M. Michael Barrett: Oui, nous avons certainement exposé nos concepts et nos préoccupations à maintes reprises concernant la possibilité de poser des questions au sujet de l'indemnisation et de proposer un cadre, probablement pas plus tard que la semaine dernière, à la réunion de la CDC, où nous avons de nouveau soulevé la question.

Il y a eu des discussions et on nous a assuré qu'il s'agissait d'une priorité, mais cette priorité est présente depuis 2015.

[Français]

M. Richard Lehoux: Effectivement, cela date de 2015. Les premières ententes ont été négociées il y a six ans, et aucune indemnisation n'a été offerte. L'effet de l'ouverture du marché sur l'ensemble des transformateurs que vous représentez se fait sentir depuis déjà quelques années, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure.

J'aimerais parler de la modernisation de l'équipement. On sait que cela est lié à la question des solides non gras, si je peux me permettre d'utiliser des termes plus précis. Compte tenu de l'augmentation tout de même considérable des quantités, j'imagine qu'il faut apporter des modifications à l'équipement servant à la transformation et à l'écoulement de ces solides non gras. Cet équipement n'est-il pas désuet, en ce moment?

• (1720)

[Traduction]

M. Michael Barrett: Il est certain que l'équilibre de notre système se situe entre les matières grasses, comme vous l'avez mentionné, et les solides non gras. Au Canada, nous devons être en mesure d'équilibrer les deux, sinon cela pourrait restreindre notre capacité de poursuivre notre croissance.

Ces usines et le remplacement de ces usines et des actifs vieillissants sont certainement l'un des domaines où nous croyons qu'il est possible d'utiliser une partie de ces fonds d'indemnisation, afin de pouvoir reconstruire et revitaliser, ainsi que de créer des usines comportant aussi plus de souplesse et d'innovations, sachant que nous devons construire ces installations dans le cadre d'un accord commercial qui limite nos marchés d'exportation traditionnels. Par conséquent, les investissements dans l'innovation sont cruciaux.

Pour être juste, du financement provenant du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers a été fourni dans le cadre de l'Accord économique et commercial global. Je dois être juste. C'est un petit montant qui nous a été donné et qui a rapidement été distribué, et beaucoup de transformateurs n'y ont pas eu accès.

[Français]

M. Richard Lehoux: J'aimerais vous poser une question concernant la main-d'œuvre. On parle beaucoup d'automatisation, mais cela prend quand même de la main-d'œuvre.

L'ensemble des transformateurs canadiens connaît-il un problème de main-d'œuvre important? La main-d'œuvre étrangère joue-t-elle un rôle important? Est-ce que la fameuse limite de 10 % a également des répercussions sur votre industrie?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Pour ce qui est de la transformation des produits laitiers, ce n'est pas nécessairement un programme que nos membres utiliseraient. Je sais que de nombreux autres segments y ont recours. Mes collègues de l'industrie du bœuf seraient peut-être mieux en mesure de répondre à cette question. Ce n'est pas quelque chose qui est habituellement utilisé dans notre secteur.

Le président: Merci, monsieur Barrett.

[Français]

Merci, monsieur Lehoux.

M. Richard Lehoux: Merci.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Blois, pour cinq minutes.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins.

Je vais commencer par les transformateurs laitiers.

Bien sûr, nous parlons d'indemnisation en lien à la suite de l'accord commercial avec l'Europe et du partenariat transpacifique. Auriez-vous l'obligation, dans le cadre de cette indemnisation, de lier une partie au montant de la production laitière en gestion de l'offre dans chacune des provinces, c'est-à-dire que s'il y avait 500 millions de dollars sur la table, cela ressemblerait au quota réel des producteurs envoyé aux transformateurs?

M. Michael Barrett: Je vais laisser M. Frigon répondre à cette question.

M. Mathieu Frigon: Pour ce qui est de notre situation, M. Barrett vient de parler du programme de l'Accord économique et commercial global. Le gouvernement s'efforce habituellement d'avoir un partage égal. Essentiellement, le gouvernement s'assure toujours que le montant est réparti de façon équitable à l'échelle du Canada.

M. Kody Blois: Certainement...

M. Mathieu Frigon: C'est ce qui arrive habituellement...

M. Kody Blois: Oui.

Dans ma région de la Nouvelle-Écosse, nous avons vu Saputo et Agropur acheter Scotsburn et Farmers Dairy. Il y a eu des fermetures d'usines à Saint John, à Sydney et ailleurs.

Je tiens à dire, pour le compte rendu, et j'espère que cela fait partie de vos discussions avec le gouvernement, que lorsqu'il est question d'indemnisation, nous essayons de consolider et d'améliorer non seulement les installations, ce qui entraîne leur centralisation dans d'autres régions du pays, mais aussi dans les secteurs qui continuent de se situer encore davantage au niveau de l'économie régionale. Cela fait également partie de notre étude.

Puis-je poser des questions sur les contingents tarifaires? Je sais bien l'importance de l'indemnisation du secteur de la transformation. D'après ce que je comprends, les contingents tarifaires sont également accordés aux transformateurs, ou à certains de vos membres, le prix réel des intrants de vos produits transformés étant peut-être inférieur au prix moyen des produits soumis à la gestion de l'offre au Canada. C'est une forme d'indemnisation.

Est-ce utile et est-ce que cela est reconnu dans l'industrie comme une forme de soutien, même si ce n'est pas exactement ce que vous demandez ici aujourd'hui?

M. Michael Barrett: Cela aide à certains égards, mais il y a aussi un équilibre à atteindre, selon l'utilisation qui est faite de ces contingents tarifaires. Il y a des restrictions quant à leur utilisation.

De plus, nous devons situer cela dans le contexte de la demande de produits laitiers canadiens au Canada. On ne peut pas étiqueter un produit qui vient des États-Unis comme étant canadien, avec le logo de la vache bleue, alors il y a des restrictions possibles.

Cela peut surtout aider les grands transformateurs qui ont potentiellement des entreprises des deux côtés de la frontière et qui peuvent exploiter, disons, deux ensembles d'actifs. On considère qu'il s'agit d'une certaine indemnisation, mais le fait est que ces importations n'ont pas beaucoup influencé le coût — négativement ou positivement selon le marché.

• (1725)

M. Kody Blois: Mon dernier point, parce que je veux m'adresser aux producteurs de bœuf, concerne les crédits d'impôt. Je n'en ai pas la liste complète ici, mais je sais que le gouvernement en a mis en œuvre, du point de vue de l'amortissement du coût en immobilisations, de l'accélération de ce processus et de la possibilité pour les entreprises d'en tenir compte dans leurs déductions finales. Est-ce quelque chose que vos membres ont utilisé ou ont vu comme utile depuis la dernière législature, pendant laquelle, je crois, certaines de ces mesures ont été présentées?

M. Mathieu Frigon: Monsieur Barrett.

M. Michael Barrett: Je pensais que cette question s'adressait aux producteurs de bœuf. Je suis désolé. Est-ce que je me suis trompé?

M. Kody Blois: Non, elle s'adressait à vous, mais il me reste environ une minute et 15 secondes, alors je devrais leur donner la parole. Vous pourriez peut-être en parler dans votre prochain point, si vous en avez la possibilité.

Rapidement, je m'adresse aux producteurs de bœuf. Bien sûr, nous avons parlé de la main-d'œuvre étrangère et de l'accès aux travailleurs étrangers temporaires. Je pense que tous les membres du Comité reconnaissent l'importance de cela. Je vais me faire l'avocat du diable un instant. Est-ce que le fait d'ouvrir les frontières et de permettre un accès encore plus grand aux travailleurs étrangers temporaires n'est qu'un cataplasme, alors que ce qui est nécessaire, c'est davantage d'innovation? Le problème de la main-d'œuvre dans ce secteur perdure depuis des décennies. Est-ce que cela nous fait reculer ou est-ce que cela nous empêche de procéder aux changements nécessaires en matière d'innovation?

M. Richard Horne: C'est une excellente question. Je pense qu'il faut une approche équilibrée. Nous aurons besoin de main-d'œuvre, peu importe le degré d'automatisation ou le nombre d'améliorations dans les usines. C'est le caractère temporaire qui pose un problème. Nous voulons des résidents permanents, des gens qui vont s'enraciner ici et faire carrière dans l'industrie.

M. Lipsett a parlé d'une campagne plus vaste, davantage axée sur l'éducation et la formation dans les établissements postsecondaires, non seulement en ce qui concerne la découpe de la viande, mais aussi la transformation des aliments en général.

Il faut vraiment une approche mixte. La technologie et l'innovation sont un aspect, mais il continuera d'y avoir une forte demande de main-d'œuvre pendant des années.

Le président: Merci, monsieur Horne.

Merci, monsieur Blois.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Je souhaite m'adresser aux producteurs de bœuf.

Je vous remercie de votre présence.

Vous avez mentionné le besoin de revoir les normes, entre autres celle sur le matériel à risque spécifié, ou MRS. Il y a plusieurs points de vue à ce sujet: des gens chez Bœuf Québec voudraient la voir être retirée, d'autres disent aimer la division géographique qui en découle.

Pouvez-vous préciser votre opinion sur le sujet? Voulez-vous voir cette norme disparaître?

[Traduction]

M. Richard Horne: Oui, je pense que c'est très simple en ce qui concerne le matériel à risque spécifié: nous devons nous harmoniser avec les États-Unis.

Les coûts sont prohibitifs. Ils créent des règles du jeu inégales entre le Canada et les États-Unis. La science n'appuie pas les politiques que nous maintenons au Canada. Nous nous sommes engagés dans cette voie. Je fais confiance à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et j'espère qu'elle agira rapidement parce que les coûts sont importants.

[Français]

M. Yves Perron: Dans ce contexte, la traçabilité est importante. Cela vous pose-t-il des difficultés? Êtes-vous en mesure, malgré la grande concentration dans l'abattage, d'assurer une certaine traçabilité de vos produits?

[Traduction]

M. Richard Horne: J'attendais de voir si M. Lipsett voulait répondre, mais je vais intervenir.

Oui, le Canada a un programme national d'identification. Toutes les étiquettes d'identification sont retirées à l'abattage. Il y a aussi l'enregistrement à la naissance. L'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'industrie peuvent faire un assez bon travail de dépistage dans l'éventualité où cela serait nécessaire. Il y a encore du travail à faire en ce qui concerne ce qui se passe entre les deux, et nous y travaillons.

[Français]

M. Yves Perron: Je vais terminer par deux questions, si le temps me le permet.

Vous avez mentionné le besoin d'augmenter la capacité d'abattage. Croyez-vous que de nouveaux établissements d'abattage de petite et moyenne taille pourraient combler les besoins du marché? Le cas échéant, quels gestes devons-nous faire à cette fin?

• (1730)

[Traduction]

M. Richard Horne: C'est une excellente question. Merci.

En ce qui concerne l'investissement dans les usines, il doit être ciblé et stratégique. Pour ce qui est d'avoir recours aux usines...

Je m'excuse, j'entendais l'interprétation.

Oui, en ce qui concerne l'investissement, les petites, moyennes et grandes usines font partie de l'équation. Cela commence par un investissement direct du gouvernement, avec une latitude suffisante et sans que des limites soient imposées en ce qui a trait à ce qui est permis dans le cadre des projets de croissance.

Le président: Merci, monsieur Horne.

[Français]

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur Barrett, dans la motion qui oriente notre étude, il est demandé à notre comité d'examiner comment nous assurons la stabilité de notre secteur de la transformation et comment nous appuyons l'objectif d'accroître notre capacité.

Votre organisation représente de nombreuses entreprises de taille variable. Vous avez parlé des obstacles — les retards dans l'indemnisation, la concurrence sur le marché de détail.

Si vous êtes un petit producteur ou un entrepreneur qui cherche à se lancer dans la transformation laitière... Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la situation au niveau local? Si nous essayons d'accroître les possibilités pour ces gens de se lancer en affaires, quelles sont selon vous les possibilités pour eux maintenant?

M. Michael Barrett: Je suis certainement heureux que l'Association des transformateurs laitiers du Canada représente des éta-

blissements de différentes tailles. De plus, nous avons une très bonne relation de travail avec les organisations provinciales, de même qu'avec les intervenants du niveau suivant, les entrepreneurs. Il y a de la transformation à la ferme, et on l'appuie, et il existe de petites organisations. Il est toutefois très difficile d'accéder au marché principal pour prendre de l'expansion. C'est formidable de pouvoir prendre de l'expansion à l'échelle locale, mais il faut passer à l'étape suivante. C'est à ce moment-là que ces entrepreneurs commencent à se heurter à des problèmes plus importants.

Il y a les frais d'étalage. Si vous prenez de l'expansion, l'infrastructure doit aussi prendre de l'ampleur. Il y a les éléments liés au camionnage — la capacité de transporter par camion, l'accès au marché, l'accès à la main-d'œuvre. Le coût de l'équipement est exorbitant; il n'est pas fabriqué au Canada, mais il vient d'Europe ou des États-Unis. Ces entreprises sont à la merci d'un approvisionnement adéquat, parce qu'il faut un quota d'approvisionnement d'usine pour entrer sur le marché.

Le fait d'être innovateur dans un marché de niche a certainement aidé, mais il faut être en mesure de passer à l'étape suivante. Les organisations dont le budget se situe entre 30 et 100 millions de dollars ont les mêmes problèmes que les grandes organisations. Une fois qu'on en arrive à cette étape, il y a une foule d'autres critères auxquels il faut répondre également, ce qui pose des difficultés, et il y a une rivalité entre les fournisseurs.

M. Alistair MacGregor: D'accord. Merci beaucoup.

Je pense que cela met fin à mon intervention, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Barrett et MacGregor.

C'est tout le temps que nous avons. Je tiens à remercier nos témoins d'aujourd'hui. MM. Rob Lipsett et Richard Horne, des Beef Farmers of Ontario, merci d'être ici avec nous. Je remercie MM. Michael Barrett et Mathieu Frigon, de l'Association des transformateurs laitiers du Canada, de nous avoir fait part de leurs réflexions dans le cadre de notre étude.

Je remercie les autres témoins de leur présence. Nous nous reverrons jeudi prochain.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>